



Evaluation du plan “ Enseigner à produire autrement ” au travers de l’efficacité externe d’aval des établissements agricoles du Gers

Mathey Jules Ekoe

► To cite this version:

Mathey Jules Ekoe. Evaluation du plan “ Enseigner à produire autrement ” au travers de l’efficacité externe d’aval des établissements agricoles du Gers. Agriculture, économie et politique. 2023. hal-04431620

HAL Id: hal-04431620

<https://hal.inrae.fr/hal-04431620>

Submitted on 1 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2022-2023

MASTER II
**ECONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES
HUMAINES**
**INGENIERIE DE LA FORMATION ET DES SYSTEMES
D'EMPLOI**

THEME

**ÉVALUATION DU PLAN ENSEIGNER A PRODUIRE AUTREMENT AU TRAVERS
DE L'EFFICACITE EXTERNE D'AVAL DES ETABLISSEMENTS AGRICOLES DU
GERS**

PRESENTATION : EKOE Mathey Jules

ENCADREURS :

**Micheline MARIE-SAINTÉ, Maitre de
Conférence en Sciences Economiques à
L'ENSFEA/LEREPS**

**Mikael AKIMOVWICZ, Maitre de Conférence
en Sciences Economiques à UT3/LEREPS**

**Geoffroy LABROUCHE, Maitre de Conférence
en Gestion à UT2J/LEREPS**

« La persévérance est à la réussite ce que le carburant
est au moteur. »

Dona Maurice ZANNOU

SOMMAIRE

DEDICACE.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	8
PREMIERE PARTIE	10
CONTEXTE & CONSTAT	10
PREMIERE SECTION : LE CONTEXTE	11
CHAPITRE I : LES ACTEURS.....	11
I- LE LEREPS	12
II- L'INRAE	12
CHAPITRE II : TFC, TRANSITION FONDEE SUR LES COMMUNAUTES	13
I - LE PROJET	13
II - CONTEXTE DES COMMUNAUTES POUR LES TRANSITIONS AGROECOLOGIQUES EN OCCITANIE	14
III - ORGANISATION DU PROJET.....	15
IV - CONTRIBUTION AUX TRANSITIONS DANS LES TERRITOIRES	16
DEUXIEME SECTION : LE MANQUE D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	17
DEUXIEME PARTIE :	19
PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE.....	19
PREMIERE SECTION : PROBLEMATIQUE	21
CHAPITRE 1 : LA COMMANDE	21
A - ANALYSE DE LA COMMANDE	21
B - REFORMULATION DE LA COMMANDE	21
CHAPITRE II : LES CONCEPTS.....	22
DEUXIEME SECTION : LA METHODOLOGIE.....	24
CHAPITRE I : LES OBJECTIFS DU PLAN EPA1 (2013)	24
CHAPITRE II : LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE	27
I - GENERALITES ET DEFINITIONS.....	27
II - LES PRINCIPES EN AGROECOLOGIE	31
CHAPITRE III : LE PROCESSUS METHODOLOGIQUE ENVISAGE	33
TROISIEME PARTIE :	37
RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET ANALYSE DES RESULTATS	37
SECTION 1 : DOCUMENTATION ET RECHERCHES	38
CHAPITRE I : LA VOLONTE POLITIQUE FRANCAISE.	39
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE.....	45

A - L'AGROECOLOGIE ET L'EDUCATION	45
B - LA PLACE DE LA PRATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'AGROECOLOGIE	46
C - LA NECESSITE DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR L'EFFICACITE DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES.....	46
D - LE RESEAU DANS LA PRATIQUE AGROECOLOGIQUE.....	47
SECTION 2 : RESULTATS ET ANALYSES.....	49
CHAPITRE I : COMPTES RENDUS DES RESULTATS.....	49
I - LES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES	54
II - LES ENTRETIENS.....	57
CHAPITRE 2 : ANALYSE DES RESULTATS	62
CONCLUSION	64
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	66
ANNEXES.....	67

DEDICACE

Je dédie ce travail à mes Parents et à ma Mère particulièrement.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier :

- Ma tutrice académique et responsable de formation, Madame Micheline MARIE-SAINTÉ pour son accompagnement et ses conseils ;
- Mes encadreurs Mikael AKIMOVWICZ et Geoffroy LABROUCHE pour leur formidable travail d'accompagnement, d'écoute et d'enseignement ;
- Le Directeur du LEREPS Prof Jean-Pierre DEL CORSO et tout le personnel du laboratoire ;
- Aux responsables de l'INRAE ;
- Mes professeurs qui nous ont accompagné tout au long de ce parcours ;
- Aux responsables du CFPPA du Gers, de l'IUT d'Auch et du Lycée agricole Beaulieu à Lavacant ;
- Tous les diplômés qui nous ont accordé leur temps tant pour les questionnaires que pour les entretiens ;
- Ma famille, toutes mes sœurs et mes oncles ;
- Tous mes camarades de promotion et mes amis.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACSE	: Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
BPREA	: Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
BUT	: Bachelor Universitaire de Technologie
CASDAR	: Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural
CAPA	: Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole
CETA	: Comprehensive Economic and Trade Agreement
CIVAM	: Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CFA	: Centre de Formation d'Apprentis
CFPPA	: Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
CGEA	: Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
DRAAF	: Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
EUROLIO	: European Localized Innovation Observatory
ENSFEA	: Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole
EPA	: Enseigner à Produire Autrement
EFTS	: Education, Formation, Travail, Savoir
EPLEFPA Agricole	: Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
FEADER	: Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
GFCRO	: Gestion Financière et Commerciale des Risques des Organisations
GIP	: Global Peace Index
GPARE	: Gestion de la Production Agricole Respectueuse de l'Environnement
GEA	: Gestion des Entreprises et des Administrations

GB	: Génie Biologique
HSE	: Hygiène, Sécurité, Environnement
INRAE	: Institut National de la Recherche pour l’Agriculture, l’alimentation et l’Environnement
IUT	: Institut Universitaire de Technologie
IEP	: Institut d’Etudes Politique
LEREPS	: Laboratoire d’Etude et de Recherche sur l’Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux
PEI	: Plan d’Epargne Interentreprise
PCA	: Plan de Continuité d’Activité
PAE	: Programme d’Aménagement d’Ensemble
QSSA	: Qualité, Santé, Sécurité, Environnement
SRFD	: Service Régional de la Formation et du Développement
SWOT	: Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
TETRAE	: Transition en Territoires de l’Agriculture, l’Alimentation et l’Environnement
TFC	: Transition Fondée sur les Communautés
TAFTA	: Traité de Libre-échange Transatlantique

INTRODUCTION

La formation joue un rôle essentiel dans le développement des individus et des organisations. Dans un monde en constante changement, la capacité à acquérir de nouvelles compétences et à s'adapter aux changements est devenue cruciale pour la réussite personnelle et professionnelle. Les entreprises, les institutions éducatives et les gouvernements investissent massivement dans les plans de formation pour s'assurer que leur main-d'œuvre est compétente, performante et capable de répondre aux défis actuels et futurs.

Les établissements de formation sont d'une importance capitale en tant que base de changements des institutions dans la société. En tant que lieu d'éducation et de formation, ils contribuent à façonner les mentalités, les compétences et les valeurs des individus, ce qui, à leur tour, peut avoir un impact significatif sur la transformation des institutions.

Au cours des dernières décennies, le modèle agricole dominant caractérisé par une intensification de la production basée sur l'utilisation des pesticides, d'engrais chimique et de monocultures, a contribué à des problèmes environnementaux, sociaux et de santé publique de plus en plus évidents. Face à ces défis, l'agroécologie a émergé comme un paradigme alternatif et prometteur pour l'agriculture, visant à rendre la production alimentaire plus durable, éthique et respectueuse de l'environnement. La transition agroécologique est devenue un impératif pour répondre aux enjeux mondiaux tels que le changement climatique, la perte de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la justice sociale.

Pour accompagner cette transition, il faut nécessairement un changement en matière d'enseigner ou encore dans les manières de former. Plus précisément la manière de former les agriculteurs. C'est ainsi que naît en 2013 en France un plan baptisé « Enseigner à Produire Autrement ». Ce plan à l'attention des établissements de formation agricole vise à changer profondément les manières d'enseigner afin d'accompagner la transition agroécologique.

En ce sens, notre mémoire, sur commande de l'INRAE dans le cadre du programme TETRAE et le projet Transition Fondée sur les Communautés (TFC), a pour objectif l'évaluation de la politique publique liée au plan enseigner à produire autrement au travers de l'action de formation d'établissements de formation agricole du Gers. Il s'agira, en l'occurrence, de trois diplômes emblématiques de l'enseignement agricole : le BTS ACSE du lycée agricole Beaulieu Lavacant, le BPREA du CFPPA du Gers et la licence Pro GPARE dispensée à l'IUT d'Auch en partenariat avec le lycée agricole Beaulieu Lavacant. Cette évaluation portera après la mise en place du premier plan « Enseigner à Produire Autrement ».

L'évaluation d'un plan de formation est une étape fondamentale dans la gestion de formation. Elle permet de mesurer son efficacité, de déterminer si les objectifs sont atteints, d'identifier les domaines à améliorer, et en fin de compte, de maximiser les avantages pour les individus et les organisations. L'importance de cette évaluation ne peut être sous-estimée, car elle guide la prise de décision et constitue une phase importante de jugement des politiques publiques. Également, elle permet d'optimiser l'utilisation de ressources, tant financières que humaines, investies dans la formation agricole en France en général et en dans la région Occitanie en particulier.

Ce mémoire, constituant un travail de fin de formation du master économie du travail et des ressources humaines, parcours ingénierie de la formation et des Systèmes d'emploi, se concentrera sur plusieurs aspects clés de l'évaluation d'une formation. Il explorera les méthodes et les outils d'évaluation, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, en mettant l'accent sur leur application pratique dans le cadre de cette commande qui nous est adressée. De plus il se penchera sur l'analyse des résultats et enfin, la manière dont l'évaluation externe peut contribuer à éclairer l'efficacité de formations dispensées par des établissements dont l'objectifs est de former des agriculteurs à l'agroécologie.

En fin de compte, ce mémoire dont le thème est « Evaluation du plan enseigner à produire autrement au travers de l'efficacité externe d'aval des établissements agricoles du Gers » vise à contribuer à une meilleure compréhension de l'importance de l'évaluation des formations et des politiques publiques dans un contexte professionnel et éducatif en constante évolution. Il s'agit d'une ressource précieuse de l'ingénieur de formation pour les professionnels de la formation, les gestionnaires, les chercheurs et tous ceux qui sont impliqués dans le développement des compétences et l'apprentissage continu.

PREMIERE PARTIE

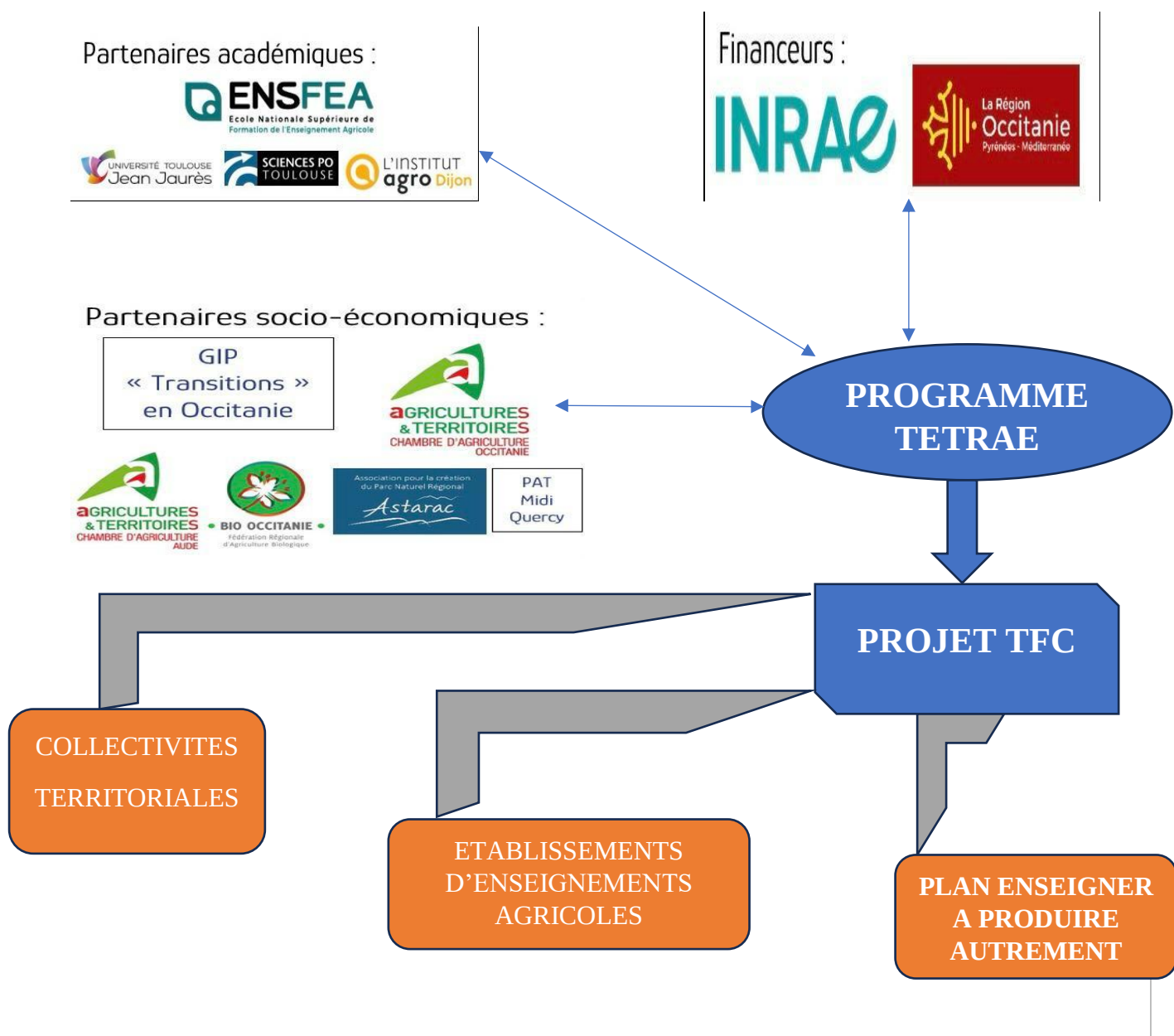
CONTEXTE & CONSTAT

PREMIERE SECTION : LE CONTEXTE

Dans le cadre du projet TFC, une évaluation externe d'aval des établissements agricoles du Gers est nécessaire suite au plan Enseigner à Produire Autrement. Nous avons donc été accueilli au sein du Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux (LEREPS), hébergé au sein de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) Toulouse et dans ce cadre, cette mission qui relève de l'ingénierie de la formation nous a été confiée. Cette mission concerne l'une des dernières étapes de la démarche d'ingénierie de formation à savoir l'évaluation.

CHAPITRE I : LES ACTEURS

Le modèle systémique



I- LE LEREPS

Le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes sociaux situé à la manufacture des tabacs est sous la direction du Professeur Jean Pierre DEL CORSO. Son équipe est composée de membres permanents à savoir 19 enseignants-chercheurs et 2 ITA/BIATSS, de membres associés (17 chercheurs associés ; 16 doctorants et post-doctorats).

Avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2) comme structure de rattachement interne, le laboratoire est rattaché à l'externe à Sciences Po Toulouse / École Nationale de Formation Agronomique de Toulouse- AUZEVILLE / Université Toulouse 1 Capitole / Université Toulouse 2 – Jean Jaurès / Université Toulouse 3 – Paul Sabatier / Toulouse Business School. Il est sous tutelle de Sciences Po Toulouse – École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole – Université Toulouse 1 Capitole – Université Toulouse 2 Jean Jaurès – Université Toulouse 3 Paul Sabatier.

Le LEREPS s'intéresse aux aspects économiques des transitions sociétales. Il adopte ainsi une démarche interdisciplinaire et se focalise sur la dimension institutionnelle et organisationnelle des phénomènes économiques. Ce laboratoire analyse les dynamiques de structuration et transformation des mondes productifs à partir de trois domaines d'application interreliés : la gouvernance des ressources, la gouvernance territoriale et la gouvernance des systèmes financiers. Le point focal des recherches du LEREPS est l'action collective sous toutes ses formes : politiques publiques, formes de prise de décision participative, stratégies d'organisation des réseaux d'acteurs.

En termes de collaboration universitaires, le LEREPS travaille avec l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), les dispositifs nationaux territorialisés de politique publique pour l'agroécologie (TERRAE), European Localized Innovation Observatory (EUROLIO), Proximity Dynamics. Plusieurs groupes sont aussi en collaboration avec le laboratoire tout comme des collaborations industrielles.

II- L'INRAE

L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement est le fruit du rapprochement de l'INRA et d'IRSTEA, deux établissements différents de leur taille, leurs approches et leurs sujets mais aussi tellement complémentaires sur les questions de l'agriculture et de l'environnement.

L'humanité et la planète font face à un changement global qui crée de nouvelles attentes vis-à-vis de la recherche : atténuation et adaptation au changement climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle, transition des agricultures, préservation des ressources naturelles, restauration de la biodiversité, anticipation et gestion des risques. S'y ajoutent des enjeux plus territorialisés qui incluent les conditions de vie et de rémunération des agriculteurs, la compétitivité économique des entreprises, l'aménagement des territoires, l'accès à une alimentation saine et diversifiée pour chacun.

Premier organisme de recherche spécialisé sur ses trois domaines scientifiques, agriculture, alimentation et environnement, INRAE se doit de contribuer à relever ces défis. C'est en proposant par la recherche, l'innovation et l'appui aux politiques publiques de nouvelles orientations qu'INRAE ambitionne de contribuer à apporter des solutions pour la vie, l'humain et la terre.

Grâce à la richesse de ses collectifs de recherche, INRAE met en œuvre une recherche finalisée, associant sciences fondamentales et appliquées, approches disciplinaires et interdisciplinaires. L'Institut s'appuie sur un dispositif d'infrastructures de recherche et d'unités expérimentales unique en Europe.

INRAE s'engage résolument dans des démarches de science ouverte et participative. Il participe au dynamisme de l'écosystème de recherche et d'enseignement supérieur national, en contribuant aux politiques de site et aux Alliances de recherche. Son réseau international lui permet de collaborer avec les meilleures équipes en Europe et dans le monde.

Au service de l'intérêt général, INRAE s'engage à respecter, dans la conduite de ses travaux de recherche et dans son management, les principes et les valeurs éthiques et déontologiques de responsabilité, impartialité, intégrité, dignité et probité.

Toutes les parties prenantes confrontées aux défis posés par le développement durable des systèmes agricoles, alimentaires, aquatiques et forestiers ou des territoires trouveront en INRAE un partenaire et un soutien, défricheur de nouveaux champs de connaissance et acteur de solutions.

CHAPITRE II : TFC, TRANSITION FONDEE SUR LES COMMUNAUTES

I - LE PROJET

La Transition foncée sur les communautés vise à mieux comprendre comment le concept de « communautés » permet d'analyser et d'accompagner la transition

agroécologique par la création et le partage de connaissances et expériences, l'engagement individuel et collectif, la redéfinition des normes sociales et l'enrôlement au-delà du cercle initial. En s'appuyant sur l'étude de différentes formes d'action collective, il vise à mobiliser le concept de communauté pour penser l'accompagnement de la transition agroécologique.

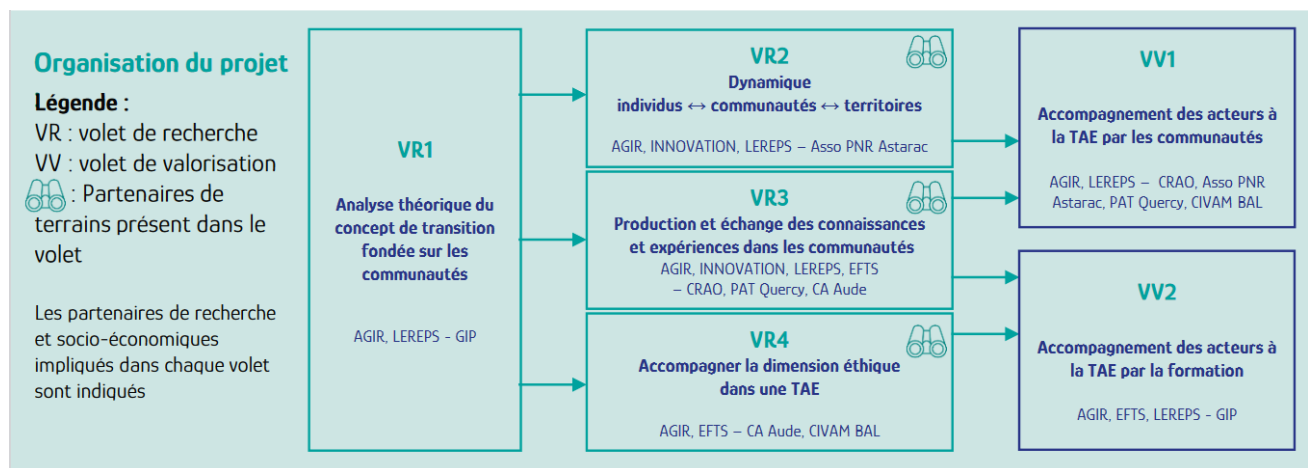
Le projet a pour ambition de comprendre et de cartographier les communautés engagées dans et pour la transition agroécologique en Occitanie. Il participera au développement de plusieurs communautés d'enseignement agricole et à des groupes d'échanges de pratiques agroécologiques ainsi qu'à la construction d'un guide sur la gouvernance de collectifs. Il accompagnera également des communautés en cours de construction dans le cadre d'une recherche-action.

II - CONTEXTE DES COMMUNAUTES POUR LES TRANSITIONS AGROECOLOGIQUES EN OCCITANIE

Parce qu'elles concernent le collectif et qu'elles nécessitent l'action de nombreux acteurs aux différentes échelles (professionnels, citoyens, collectivités, associations, etc.), les transitions agroécologiques relèvent de la communauté plutôt que de l'action individuelle. Si les innovations techniques et économiques demeurent des leviers essentiels des transitions, il demeure indispensable de les penser et de les accompagner en termes de « communauté(s) » au risque de tomber dans le piège d'une lecture trop centrée sur l'individu. En première ligne des transitions agroécologiques et alimentaires, les agriculteurs trouvent en effet une ressource importante dans l'appartenance à un collectif pour conduire les changements nécessaires à l'avènement d'une agriculture durable. L'entreprise collective est une source de réassurance, d'inspiration, de conseil, de partage des risques et d'outils. Elle permet également de construire un sens commun à même de fédérer les communautés autour d'un projet tout en contribuant à l'autonomie des acteurs.

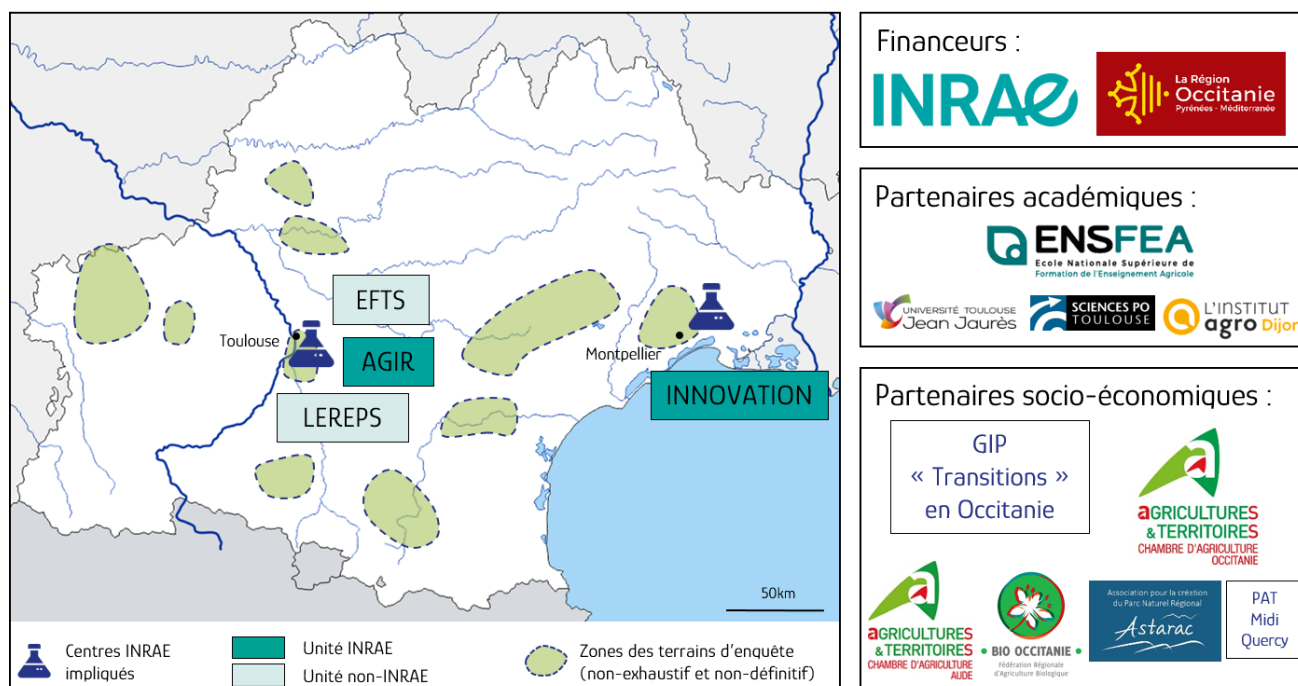
En Occitanie, la diversité des filières agricoles et des territoires, combinée aux engagements individuels et collectifs pour des pratiques plus résilientes et respectueuses de l'environnement, a produit un grand nombre d'approches des transitions par les communautés. De même, les enjeux de l'agroécologie y ont largement été saisis. Entre monde agricole, enseignant et citoyen, le projet TFC vise à appréhender le concept de communauté dans les transitions agroécologiques sous toutes ses facettes.

III - ORGANISATION DU PROJET



Source : Présentation synthétique du projet TFC

Le projet TFC est hautement multidisciplinaire : économie, didactique, sciences de gestion, anthropologie, agronomie, psychologie et écologie se retrouvent ainsi représentées dans le projet. Les unités INRAE AGIR et INNOVATION y sont associées aux unités EFTS et LEREPS de l'ENSFEA.



Source : <https://www.tetrae.fr/les-projets/tfc>

Outre les acteurs du terrain, le projet intègre également plusieurs partenaires socio-économiques, au premier rang desquels le GIP Transition et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, ainsi que les PETR Pays Midi Quercy et Pays d'Armagnac, l'association pour la création du PNR Astarac ou encore le CIVAM Bio Ariège Garonne.

IV - CONTRIBUTION AUX TRANSITIONS DANS LES TERRITOIRES

Le concept de communauté possédant une grande diversité de sens, le projet se propose de qualifier et de cartographier cette diversité tout en évaluant la compatibilité des différents définitions et usage. De plus, il aspire à comprendre la manière dont les communautés s'organisent dans les transitions agroécologiques, la façon dont ils opèrent le partage de connaissances et d'expériences en leur sein et construisent leur jugement éthique.

Ce faisant, TFC attend participer au développement de plusieurs communautés d'enseignement agricole et à des groupes d'échanges de pratiques agroécologiques ainsi qu'à la construction d'un guide sur la gouvernance de collectifs.

DEUXIEME SECTION : LE MANQUE D’EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

La lettre de commande de notre travail vient du constat qu’il manque d’évaluation dans les politiques publiques.

Le premier plan Enseigner à Produire Autrement (EPA1) a été mis en place en 2018 et depuis il n’y a pas eu une évaluation concrète auprès des établissements d’enseignement agricole.

Ce constat a donc interpellé les acteurs de l’INRAE qui nous ont adressé la suivante lettre de commande :

EVALUATION EXTERNE D’AVAL DES SORATANTS DES ETABLISSEMENTS AGRICOLES DU GERS

Le programme de recherche de TETRAE, cofinancé par l’INRAE et les régions françaises, vise à stimuler une recherche finalisée et ancrée sur des partenariats pour répondre aux grands enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux. TETRAE ancre les projets de recherche dans une perspective de « transition des systèmes » face aux enjeux contemporains de transformation.

Ainsi, la région Occitanie et l’INRAE propose une déclinaison du programme TETRAE visant à traiter de la transition agroécologique au travers des communautés, « Transition Fondée sur les Communauté » - TFC.

Les agriculteurs trouvent une ressource importante pour conduire les changements nécessaires à l’avènement d’une agriculture durable dans l’appartenance à un collectif.

Le projet Transitions Fondées sur les Communautés (TFC) se propose d’aborder la transition à travers le concept polysémique de « communauté » (communauté de pratiques, épistémiques, apprenantes...).

A l’occasion de ce stage, il s’agira d’identifier la qualité de l’insertion professionnelle et/ou de l’installation des formés (dans une perspective de moyen d’existence durable – AMED) des lycées agricoles du Gers au regard de la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Ceci permettra in fine de porter un regard de jugement sur l’évaluation externe d’aval des formations dont l’objectif vise à former des agriculteurs à l’agroécologie.

CADRE DE LA MISSION

Thème : l'efficacité externe d'aval du BTS ACSE en apprentissage, de la licence pro Gestion de la Production Agricole dans le Respect de l'Environnement (GPARE), du BPREA du CFPPA du Gers après la mise en place du premier plan « Enseigner à Produire Autrement ».

Objectifs : comprendre les déterminants d'une installation réussie en agroécologie après les formations académiques.

Description des missions : la mission consistera à collecter de l'information en collaboration avec les encadrants.

- Comprendre le contexte et les environnements des lycées agricoles du Gers et de l'IUT d'Auch
- Comprendre le fonctionnement de la licence pro, du BTS ACSE, du BPREA, repérer les caractéristiques socio-économiques des formés
- Revue de la littérature en matière d'évaluation des politiques publiques et plus particulièrement en matière d'agroécologie, de formation professionnelle, d'évaluation de dispositifs de formation en agroécologie
- Participation à l'élaboration et à la conception des modes d'administration du questionnaire avec les encadrants
- Planification des actions
- Mise en place du questionnaire
- Recueil et analyse des informations.

DEUXIEME PARTIE :
PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

Cette deuxième partie débutera par une analyse concrète de la commande, puis une reformulation afin de prendre en compte toutes les considérations autour de la question. Les différents apports théoriques et des concepts viendront alimenter la problématique puis nous défilerons la méthodologie permettant de répondre à la commande.

PREMIERE SECTION : PROBLEMATIQUE

CHAPITRE 1 : LA COMMANDE

A - ANALYSE DE LA COMMANDE

Le premier plan « Enseigner à Produire Autrement » a été mis en place en 2014. Il manque d'informations pour porter un regard sur son efficacité. En d'autres termes, si les diplômés en font usage dans leurs activités professionnelles. Il s'agit donc de porter un jugement sur l'efficacité externe d'aval du plan EPA à travers trois diplômes emblématiques : le BTS ACSE en apprentissage, ma licence Pro GEPARE et le BPREA du CFPPA du Gers.

Le programme de recherche de TETRAE, cofinancé par l'INRAE et la région Occitanie vise la stimulation d'une recherche finalisée et ancrée sur des partenariats pour répondre aux grands enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux. Le programme ancre les projets de recherche dans une perspective de transition des systèmes face aux enjeux contemporains de transformation. Ainsi la région Occitanie et l'INRAE propose une déclinaison du programme TETRAE visant à traiter de la transition agroécologique au travers des communautés ; « Transition Fondées sur les communautés ».

B - REFORMULATION DE LA COMMANDE

Le thème de cette recherche dans le cadre de ce projet est l'évaluation externe d'aval des sortants des lycées agricoles du Gers.

Il va se décliner sous plusieurs angles en intégrant outre la qualité de la formation, la qualité de l'insertion des sortants avec une précision sur les établissements et les diplômes visés. En d'autres termes, il s'agira d'identifier la qualité de l'insertion professionnelle et/ou l'installation des formés (dans une perspective de moyen d'existence durable – AMED) des établissements agricoles du Gers au regard de la mise en œuvre de pratiques agros écologiques. Ceci permettra in fine de porter un jugement sur l'évaluation externe d'aval des formations dont l'objectif vise à former des agriculteurs à l'agroécologie.

CHAPITRE II : LES CONCEPTS

A- L'EVALUATION

L'évaluation d'un plan de formation est un processus essentiel pour mesurer l'efficacité et l'impact des programmes de formation. Cette démarche qui est l'une des dernières étapes de l'ingénierie de formation après la conception et la mise en œuvre, vise à s'assurer que les investissements en formation sont rentables et contribuent à l'atteinte des objectifs de l'établissement de formation.

1- Processus d'évaluation d'un plan de formation

Pour évaluer de manière approfondie un plan de formation, un processus est à suivre :

- ***La définition des objectifs clairs de formation*** : il est crucial d'avoir des objectifs de formation bien définis avant de commencer l'évaluation. Ces objectifs serviront de base pour l'évaluation.
- ***Evaluation des réactions des apprenants*** : la première étape traditionnelle de l'évaluation d'un plan de formation consiste à recueillir les réactions des apprenants à la fin de la formation. On peut utiliser des questionnaires, des sondages ou des entretiens pour obtenir des commentaires de qualité de la formation, le contenu, la méthode d'enseignement et l'environnement de formation. Cette étape permet de mesurer la satisfaction des apprenants.
- ***Evaluation de l'acquisition des connaissances et compétences*** : il faut évaluer la capacité des apprenants à acquérir de nouvelles connaissances et compétences après la formation. Cela peut se faire par le biais de tests, d'évaluation de compétences, d'études de cas ou d'autres méthodes d'évaluation des compétences spécifiques liées à la formation.
- ***Evaluation de l'application des compétences*** : il est important de vérifier si les apprenants sont en mesure d'appliquer les compétences acquises dans leur travail réel. Cela peut passer par le suivi des performances sur le terrain, la surveillance des indicateurs de performances ou l'obtention des retours des supérieurs et des collègues.
- ***Mesure des résultats organisationnels*** : l'objectif ultime de la formation est de contribuer aux objectifs de établissements de formations. Il faut donc mesurer l'impact de la formation sur les résultats des établissements de formation, tels que la productivité, la satisfaction sur le marché

de l'emploi. Ensuite comparer ces résultats avant et après la formation pour évaluer l'efficacité globale du plan de formation.

- **Récolte de feedback continu** : l'évaluation ne se limite pas à la fin de la formation. Il faut obtenir des retours continus des apprenants, des formateurs ou enseignants tout au long du processus pour apporter des ajustements en temps réel.
- **Analyse des tendances et des données** : utiliser des outils d'analyse de données pour examiner les tendances et les corrélations entre les variables. Par exemple, chercher des modèles entre le niveau de satisfaction des apprenants et l'application des compétences dans le travail.
- **Ajustement du plan de formation** : sur la base des résultats de l'évaluation, il faut apporter des ajustements au plan de formation pour l'améliorer continuellement incluant ainsi des changements dans le contenu, la méthode d'enseignement, la durée de la formation, etc.

2- L'efficacité externe

L'efficacité externe d'un plan de formation se réfère à la mesure de son impact sur le contexte externe à l'établissement de formation. Son évaluation est importante pour déterminer si les compétences acquises grâce à la formation sont en adéquation avec les besoins du terrain et si elles contribuent à l'amélioration de la performance des établissements.

Pour évaluer l'efficacité externe d'un plan de formation, il faut suivre les tendances du marché de l'emploi, examiner les besoins en compétences actuels et futurs. Aussi, s'assurer que les compétences enseignées dans les plans de formation sont en adéquation avec ces besoins est crucial. L'impact de la formation sur l'employabilité des apprenants ou leur capacité à trouver du travail ou à évoluer sur le plan professionnel après avoir suivi la formation n'est pas à négliger. Une forte demande des compétences enseignées indique une efficacité externe élevée du plan de formation.

DEUXIEME SECTION : LA METHODOLOGIE

Par rapport à la demande actuelle, il est important de s'interroger dans un premier temps sur les objectifs du plan « Enseigner à Produire Autrement », dans un second temps sur la question de l'agroécologie afin d'identifier les indicateurs qui permettent de voir comment l'agroécologie est mise en œuvre. Enfin, ces concepts permettront de dresser la méthodologie envisagée pour répondre à la commande.

CHAPITRE I : LES OBJECTIFS DU PLAN EPA1 (2013)

Au moment où l'agriculture est appelée à évoluer dans un sens agroécologique, l'enseignement agricole se mobilise pour former les futurs acteurs de l'agriculture qui mettront en pratique ces évolutions. L'enseignement agricole se mobilise donc à travers ce plan pour m'accompagnement de la transition vers de nouveaux systèmes de productions plus durable. Les buts sont multiples, intégrer de nouveaux concepts, assimiler de nouvelles compétences (savoir), acquérir de nouvelles pratiques (savoir-faire), induire de nouveaux comportements ou de nouvelles postures (savoir être).

Ce plan est structuré autour de quatre axes soutenus par des actions, ce qui se présente comme suit :

Tableau 1 : Plan EPA1

<u>AXE 1</u> : RENOVER LES REFERENTIELS DES DIPLOMES ET LES PRATIQUES	Action1 : Renover la spécialité de certificat d'aptitude professionnelle agricole du secteur de la production agricole. Action2 : Renovation du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole et du brevet professionnel responsable d'entreprise agricole. Action3 : Renovation des brevets de technicien supérieur analyse et conduite des
--	---

	systèmes d'exploitation et développement et agriculture des régions chaudes.
AXE 2 : MOBILISER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS	Action1 : construire et animer un programme régional des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole renforçant leur implication dans la transition agroécologique. Action2 : mise en œuvre d'un projet pilote innovant d'expérimentation – démonstration en matière d'agroécologie sur une exploitation dans chaque région, avec des partenariats externes, et sélectionné dans le cadre d'un appel à propositions financé par le CASDAR. Action3 : Etudier la possibilité de constituer des groupes opérationnels dans le cadre du partenariat européen pour l'innovation (PEI)

	et du financement FEADER, au niveau de chaque région.
<u>AXE 3</u> : RENFORCER LA GOUVERNANCE REGIONALE	Action1 : Pilotage du programme régional par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Action2 : Animation et coordination régionale des initiatives des établissements de l'enseignement agricole. Action3: Suivi et évaluation.
<u>AXE 4</u> : FORMER LES PERSONNELS ET ACCOMPAGNER LES ETABLISSEMENTS DANS LEURS	Action1 : Identifier et former les référents régionaux. Action2 : Accompagner la communauté éducative à « Enseigner à produire Autrement » Action3 : Réaliser l'inventaire des actions et compétences internes à l'enseignement et la

PROJET « ENSEIGNER A PRODUIRE	recherche agricoles sur le thème « Produisons autrement » Action4 : Création d'un dispositif d'information et de communication « Enseigner à produire autrement »
-------------------------------	---

CHAPITRE II : LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE

I - GENERALITES ET DEFINITIONS

I-1. APPROCHE GENERALE ET HISTORIQUE

Une évaluation critique des impacts de la révolution verte sur l'iniquité et le passage éphémère actuel de nos systèmes alimentaires a fait naître la réflexion sur l'agroécologie¹. Cette réflexion propose la construction de la base et des principes de nouvelles agricultures alternatives. Un des précurseurs de la pensée agro écologique, Miguel Altieri la présente comme une méthodologie pour faire le diagnostic de la santé des systèmes agricoles dans une perspective écologique et socioéconomique². Il s'accompagne comme tout diagnostic de recommandations et de prescriptions. Il est alors question de savoir les critères pour évaluer la santé des systèmes alimentaires et quelles en seront les préconisations pour transiter vers d'autres pratiques agricoles.

L'agroécologie a connu une évolution dans les différents courants de pensée. Plusieurs ouvrages et publications énoncent le mot qui abrite une multitude de termes : agriculture biologique, agriculture écologiquement intensive, agroécologie paysanne, agroécologie doublement verte, écoagriculture, agriculture écologique, agriculture de précision, révolution doublement verte, agriculture durable, agriculture raisonnée, agriculture intégrée, repaysanisation, agriculture en protection intégrée, agroforesterie, permaculture, agriculture de conservation, biodynamie, agriculture intelligente face au

¹ Stassart et al., 2012

² Altieri, 1986

climat. Les ouvrages qui revendiquent dans leur titre le mot agroécologie ou agroécologie incluent tous ces termes.

Historiquement, le terme agroécologie est apparu pour la première fois en 1928 sous la plume de l'agronome américain Basil Bensen pour décrire l'utilisation de méthodes écologiques pour obtenir de semences de maïs. Sa vision alors se referait exclusivement à l'application des méthodes de l'écologie aux processus de la recherche agronomique. Cette idée s'est progressivement développée au cours des années 1960, 1970 et 1980 (aux Etats-Unis et en Amérique latine, le concept refait surface et prend de l'ampleur à cause de l'agriculture industrielle et à l'assujettissement des petits paysans par les grands propriétaires fonciers). À ce moment-là, la notion d'agroécosystème a commencé à se transformer en idée. L'idée d'un écosystème modifié par l'activité humaine à des fins d'exploitation. Dans les années 1990 et 2000, l'agroécologie est devenue beaucoup plus globale. Les agroécosystèmes sont désormais utilisés pour comprendre et définir l'ensemble du système de production, de distribution et de consommation des ressources alimentaires, dans toutes ses composantes (agricole, agronomique, économique, environnementale et sociale). L'agroécologie s'ancre donc comme un mouvement social et revendique une série de techniques. L'idée des agronomes californiens Miguel Altieri et Stephen Gliessman et du brésilien José Lutzenberger est de bâtir autour du concept une véritable science agricole et social, intégrée aux dynamiques naturelles de l'environnement.

L'agroécologie s'est progressivement façonnée en s'appuyant sur une évaluation critique socio environnementale des impacts de la révolution verte, comme une proposition d'un modèle alternatif de développement reposant en grande partie sur la mise en valeur des systèmes traditionnels et des savoirs en opposition au modèle biotechnologique qui constitue l'aboutissement du processus d'industrialisation de l'agriculture. En effet, l'agriculture moderne, a permis de développer massivement la production alimentaire, mais souvent à un coût écologique élevé. Aujourd'hui, la communauté scientifique s'accorde à dire que certains problèmes écologiques sont en partie dus à l'agriculture intensive. Par exemple, l'utilisation massive de pesticides et la dégradation de la qualité des sols, la perte de biodiversité, l'homogénéisation des cultures du sol et les effets du réchauffement climatique sont tous dus en partie à l'agriculture intensive. De plus en plus de chercheurs, d'activistes et d'agronomes militent pour une redéfinition des principes agricoles de notre société. Cela a pour but de produire un système agricole plus responsable et résilient. Les démarches agroécologiques tentent de répondre à ce besoin. En effet, elles visent à produire un système agricole plus durable et écologique.

En France, la réflexion sur la nécessité de faire un modèle alternatif à l'agriculture dominante de la révolution verte a commencé entre 1950 et 1980 quand l'agriculture biologique tente de s'imposer.

S'opposant ainsi à l'usage de produits chimiques de synthèse en défendant la santé des consommateurs et l'autonomie des agriculteurs. Dans les années 1990, les puristes et précurseurs de l'agriculture biologique entraînés par le mouvement mondial et social rejoignent le courant de l'agroécologie. Pierre Rabhi, un des précurseurs de l'agriculture biologique et de l'agroécologie explique ainsi : « les lecteurs de mes livres ont peut-être du mal à établir une distinction entre l'agriculture biologique telle que ses fondateurs l'ont conçu et l'agroécologie telle qu'elle est préconisée par nature et progrès, Pierre Rabhi ou Olivier De Schutter. C'est parfaitement normal, puisqu'il s'agit exactement de la même chose »³. Entre 1990 et 2000, l'agriculture de conservation remet en cause les pratiques de travail du sol de l'agriculture biologique qui est accusée de ne pas prendre en considération la vie biologique du sol avec les techniques de labour. C'est ainsi que l'agroécologie prend pleinement sa place entre 2000 et 2010 face à la médiatisation du changement climatique. Mais elle doit devenir plus performante que l'agriculture biologique, c'est l'apparition de l'agriculture écologiquement intensive ou doublement verte. Entre 2010 et 2015, les inquiétudes d'une nouvelle industrialisation d'une agroécologie qui doit être performante font naître le concept d'agroécologie paysanne en faveur du développement d'une agriculture familiale, créatrice d'emploi et de « justice sociale ». De là naîtront plusieurs programmes jusqu'à la révision de l'enseignement agricole par plusieurs plans dont « Enseigner à Produire Autrement ».

I-2. DEFINITIONS

L'agroécologie est une combinaison interdisciplinaire d'agronomie, d'agriculture, d'écologie scientifique, d'économie et de sciences sociales. Elle intègre des pratiques telles que l'agriculture biologique, l'agriculture régénérative, certains aspects de la permaculture et contribue ainsi au développement durable et à la prévention de la biodiversité. Elle se caractérise également par une conception globale des systèmes de production agro-alimentaire et s'appuie sur les caractéristiques naturelles des écosystèmes pour les amplifier. Cela permet de minimiser les pressions de l'Homme sur l'environnement et de préserver la capacité de renouvellement des services écosystémiques.

La transition désigne le processus par lequel les principes qui régissent un système sont modifiés de façon radicale, entraînant un ensemble de changements concernant autant les valeurs des acteurs que les techniques qu'ils utilisent. Sa durée varie de quelques années pour une unité de production, à plusieurs décennies pour un secteur d'activité ou la société dans son ensemble. Une transition est un processus complexe car un système en place est généralement verrouillé par la cohérence, construite

³ Entretien Caplat, 2014

au fil du temps, entre les techniques, les habitudes des acteurs, la réglementation, etc... Lever ces verrous nécessite des actions collectives telles que celles du management des transitions, et l'adoption d'une stratégie chemin-faisant dont les fins et les moyens sont reconsidérée chaque fois que nécessaire au cours du processus de transition.

La transition agroécologique est un changement de modèle agricole pour mettre en œuvre les principes de l'agroécologie et répondre ainsi aux crises que traverse ce secteur. Elle repose, en particulier, sur la création et mobilisation de savoirs issus de l'agroécologie, l'engagement des acteurs (agriculteurs, conseillers agricole) dans la construction de ces savoirs pour une adaptation aux territoires, la territorialisation de l'agriculture impliquant notamment une reconnexion de la production agricole avec l'alimentation locale. En ce sens on peut dire que la transition agroécologique est l'étude des processus écologiques appliqués aux systèmes de production agricole. L'introduction de principes écologiques dans les agroécosystèmes pourrait suggérer de nouvelles approches de gestion qui ne seraient pas envisagées autrement. En outre, cette discipline englobe la relation entre les systèmes de production agricole et les processus écologiques. Elle regroupe toutes les techniques permettant aux pratiques agricoles d'être plus respectueuses de l'environnement et de ses spécificités écologiques.

Cette transition se traduit par une coévolution de changements techniques et sociaux du secteur agricole, dépendant de ceux liés à l'alimentation (habitudes alimentaires, réglementation...) ou l'énergie. Par exemple, l'adoption d'une nouvelle légumineuse dans une rotation de cultures peut être entravée par l'absence d'habitude de consommation de cette légumineuse. La transition agroécologique fait l'objet de nouveaux modes d'accompagnement des acteurs, d'autant plus nécessaires qu'elle se confronte à une multiplicité d'opérateurs, tant en nombre (des milliers d'exploitations agricoles) qu'en métiers (de l'agriculteur au responsable de la restauration collective); ainsi qu'à la complexité des verrous à lever comme, par exemple, la nécessité de diversifier la production agricole dans un territoire spécialisé.

Pour Matthieu Calame, l'agroécologie peut être vu sur trois points. D'abord en tant que champ scientifique pour son utilisation des concepts de l'écologie en agronomie (dynamique des populations, espèce invasive, notion d'écosystème ou agrosystème...). Ensuite en tant que nouvel imaginaire agronomique par sa conception des agrosystèmes à très faibles niveaux d'intrants, voire à bilan écologique positif. En d'autres termes, le bouclage des cycles, la gestion de la matière organique, la complémentarité agronomique des productions. Enfin l'agroécologie peut être vu en tant qu'un nouveau projet d'agriculture.

II - LES PRINCIPES EN AGROÉCOLOGIE

La popularité du terme « agroécologie » a connu un véritable essor ces dernières années en France. Il est de plus en plus utilisé pour définir un nouveau modèle agricole, alternatif au courant conventionnel actuellement dominant. La sphère de l'agroécologie est immense. Les pères fondateurs de l'agroécologie Miguel A. Altieri et Stephen Gliessman apportent des visions complémentaires de l'agroécologie. M. Altieri présente l'agroécologie comme étant la science de la gestion des ressources naturelles et la définit selon 5 principes (1995)⁴. Selon Gliessmann, l'agroécologie est l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agro-systèmes durables (1998)⁵.

Sept principes ont été adopté par ces auteurs :



Source: https://fondation-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2019/05/osae_agroecologie.jpg

⁴ Altieri M.A., 1995. Agroecology : The science of Sustainable Agriculture (2nd ed.), Westview press

⁵ Gliessmann S., 1998. Agroecology : ecological Processes in Sustainable Agriculture, MI : Ann Arbor Presse

Ces principes peuvent être à travers plusieurs idées.

Le recyclage : utiliser de préférences les ressources renouvelables locales et fermer autant que possible les cycles de ressources en nutriments et en biomasse produisant du gaz carbonique.

La réduction d'intrants : il s'agit des engrais, des pesticides...etc. Réduire ou éliminer la dépendance aux intrants achetés et accroître l'autosuffisance.

La santé du sol : assurer et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour une meilleure croissance des plantes, en particulier en gérant la matière organique et en améliorant l'activité biologique du sol.

La santé animale : assurer la santé et le bien-être des animaux.

La biodiversité : maintenir et améliorer la diversité des espèces et les ressources génétiques pour ainsi favoriser la biodiversité globale de l'agroécosystème (animaux, sol, eau, cultures, arbre...).

La diversification économique : diversifier les revenus à la ferme en garantissant aux petits agriculteurs une plus grande indépendance financière et des opportunités de valeurs ajoutées tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs.

Les synergies : améliorer l'interaction écologique positive et la complémentarité entre les éléments de l'agroécosystème (agriculture-élevage...etc.)

La Co création de connaissances : améliorer la co création de connaissance et le partage horizontal des connaissances y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier par le biais des échanges entre agriculteurs.

La gouvernance des terres et des ressources naturelles : renforcer les arrangements institutionnels pour améliorer, y compris la reconnaissance et le soutien des agriculteurs familiaux, des petits exploitants et des producteurs alimentaires paysans en tant que gestionnaires durables des ressources naturelles et génétiques.

La participation : il s'agit d'encourager l'organisation sociale et une plus grande participation à la prise de décision des producteurs et des consommateurs pour soutenir la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires.

CHAPITRE III : LE PROCESSUS METHODOLOGIQUE ENVISAGE

Les concepts ci-dessus analysés nous permettent d'envisager une méthodologie pour répondre à la commande.

Concrètement, nous procéderons dans un premier temps par une méthode d'enquête auprès des sortants (promotions 2018 et suivants) des trois diplômes choisis : le BTS ACSE du Lycée agricole de Lavacant, la Licence Pro GPARE de l'IUT 'Auch et le BPREA du CFPPA du Gers. Ceci nous permettra de récolter des informations quantitatives.

1- Le Lycée agricole Lavacant

A vocation mixte scolaire et apprentissage, Lavacant est tourné vers la voie professionnelle (du CAPa au BTSa) sur les secteurs des services à la personne, de l'alimentation, des biotechnologies, du laboratoire et de l'agriculture.

Photo prise lors de la visite du centre et des responsables de formation



Sur les bords du Gers dans la commune du Pavie, le site de Lavacant se situe à quelques minutes du centre d'Auch. Entièrement rénové, il accueille environ 250 jeunes lycéens et apprentis dans un cadre convivial et des installations complètes Internats filles et garçons, restauration, laboratoires, plateaux techniques, salles informatiques, ferme pédagogique et équipements sportifs.

En agriculture, le lycée dispose de plusieurs diplômes, le CAPA-métiers de l'agriculture, le Bac Pro-CGEA, le BTS ACSE qui fera l'objet de notre étude, le CS – Produits fermiers et le CS – Apiculture.

Concernant le BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole, la formation vise à donner une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles, ainsi que de solides compétences en techniques comptables. Elle vise également à enrichir les diplômés en agronomie de la production végétale à celle animale à la maîtrise de l'eau.

Les métiers visés sont entre autres agriculteur/exploitant, second d'exploitation, responsables d'élevage, chef de culture / chef de production agricole, technicien d'expérimentation, technicien certification...

2- L'IUT d'Auch

Créé en 1990, le campus d'Auch de l'IUT Paul Sabatier permet aux étudiants de bénéficier d'un cadre de travail de grande qualité (locaux, équipements, environnement...) et d'une proximité avec les équipes pédagogiques. Il héberge trois (3) départements de formation :

- Génie Biologique ;
- Gestion des entreprises et des administrations (GEA) ;
- Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE).

Le campus est situé dans le département du Gers (32) en région Occitanie. Il est possible d'y étudier trois (3) spécialités de BUT, Bachelor Universitaire de Technologie, une licence professionnelle en Génie Géomatique pour l'Aménagement du Territoire (GGAT). Quatre licences professionnelles ont été intégrées dans des parcours BUT : AGIE (Assistant de Gestion Import-Export), GFCRO (Gestion Financière et Commerciale des Risques des Organisations), GPARE (Gestion de la Production Agricole Respectueuse de l'Environnement) sur laquelle porte notre évaluation avec le lycée agricole de Beaulieu Lavacant et QSSA (Qualité, hygiène, Sécurité, Santé, Environnement).

3- Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) du Gers



Il est un organisme de formation professionnelle continue rattaché au Ministère de l'Agriculture. Il accueille des salariés, responsables d'exploitation, demandeurs d'emploi et collectivités territoriales. C'est un centre constitutif de l'EPLEFPA Mirande/Riscle/Gimont (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole). Par son statut d'organisme public, un CFPPA rentre dans un cadre précis de fonctionnement dont les règles sont érigées et contrôlées par le ministère de l'agriculture. Le centre rend compte auprès du Service Régional de Formation et de Développement (SRFD) entité de la DRAAF représentant régional du ministère. Le CFPPA est placé sous son contrôle tant, pour la partie pédagogique que pour le respect de la légalité de son fonctionnement.

Le CFPPA du Gers est constitué de trois sites de formation, Mirande, Riscle et Gimont. Ces centre concours à la mise en œuvre des missions de l'enseignement agricole. Plusieurs domaines de formation sont explorés : l'agriculture, la viticulture, l'équin, l'environnement, hygiène et sécurité.

Le Brevet Professionnelle Responsable Agricole que le centre propose est un diplôme de niveau 4 adapté aux réalités locales. Il permet d'obtenir les compétences nécessaires pour l'exercice du métier de Responsable d'Entreprise Agricole. Il donne également la capacité professionnelle permettant de s'installer en tant qu'agriculteur.

Le choix s'est porté sur ces promotion en raison de l'année de mise en place du plan « Enseigner à Produire Autrement ». Il est judicieux d'évaluer les sortants de 2018 et suivant (c'est-à-dire après le plan) pour mieux voir l'impact qu'a eu les mesures et mieux confronter la réalité aux objectifs envisagés.

Dans un second temps, nous envisageons de faire des entretiens avec cette même population pour la récolte d'informations plus qualitatives.

TROISIEME PARTIE :

RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET ANALYSE DES

RESULTATS

SECTION 1 : DOCUMENTATION ET RECHERCHES

Pour se plonger dans une réponse à la commande, un préalable travail de recherche et de documentation a été nécessaire. Il part de la volonté politique française d'aller vers une transition agroécologique, ensuite d'une revue de la littérature en la matière dirigée par une question de recherche.

CHAPITRE I : LA VOLONTE POLITIQUE FRANCAISE.

Aujourd'hui, les plus grands freins que rencontre l'agroécologie relèvent avant tout du politique. En effet, la transition à grande échelle de nos systèmes alimentaires possède un cout en temps et en argent qui nécessite un accompagnement des producteurs par des politiques publiques efficaces. Pour passer d'une agriculture conventionnelle à une agriculture agroécologique, un temps d'adaptation est nécessaire pour que les sols retrouvent leur fertilité, mais aussi pour que les agriculteurs apprennent ou réapprennent des nouvelles pratiques. Cela s'accompagne indiscutablement d'une baisse de rendement provisoire ; des dispositions de l'autorité publique sont donc indispensables.

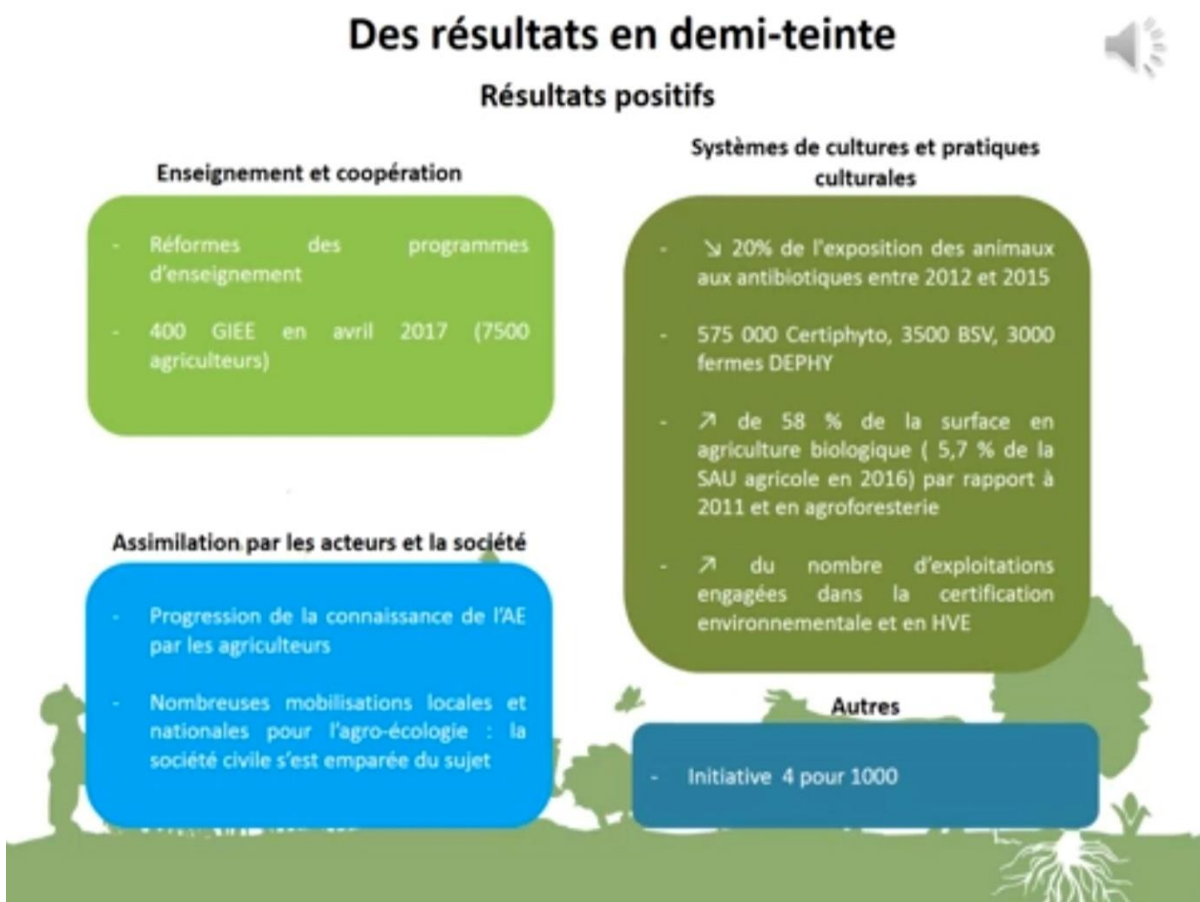
La prise en compte de l'environnement dans les politiques agricoles est devenue un enjeu majeur de ces vingt dernières années pour compenser les pollutions et les dommages causés par le modèle productiviste du vingtième siècle. Afin de promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement, la France et son Ministre de l'agriculture (Stéphane Le Foll à l'époque) lançait en parallèle de la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune), leur projet agroécologique en 2012 lors de la conférence « produisons autrement ». L'idée d'une double performance conciliant la performance économique et celle écologique ou la protection environnementale est née du Grenelle de l'environnement en 2007. Il y avait alors une promotion de l'efficacité économique et environnementale regroupant innovation technologique et service écosystémique. L'objectif étant de réduire l'utilisation d'intrants tout en maintenant la production. L'environnement n'était donc plus perçu comme une contrainte mais comme un facteur de production. La nouvelle politique ministérielle agricole est introduite. Elle est fondée sur la promotion des systèmes agroécologiques. L'objectif était d'engager la majorité des exploitations dans l'agroécologie à l'horizon 2025. Il est à noter que ce n'est qu'en 2014 de la dimension sociale fut incluse au projet suite à la pression du secteur associatif et syndical. On parlera désormais d'une triple performance (économique, écologique et sociale).

Le PAE fut donc officialisé en Octobre 2014 par la présentation du programme d'action qui comprenait plus de soixante-six actions structurées autour de dix axes.

- mobiliser les acteurs
- sensibiliser et communiquer
- enseigner à produire autrement
- accompagner les agriculteurs
- soutenir les démarches agroécologiques

- s'appuyer sur la recherche et l'innovation
- engager les filières vers l'agroécologie
- prendre en compte les réalités des départements d'Outre-Mer
- promouvoir l'agroécologie à l'international
- suivre et évaluer le projet agroécologique.

En avril 2017, une première évaluation du PAE fut faite. Les résultats se présentent comme suit :



Des résultats en demi-teinte



Résultats négatifs

Coopération et Assimilation par les acteurs et la société

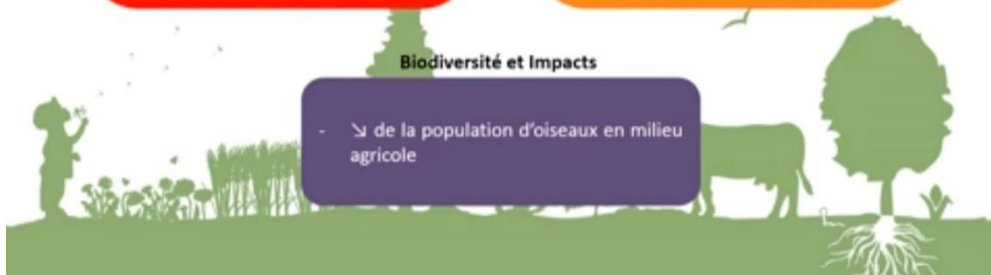
- Faible implication des syndicats (FNSEA)
- Intégration contrastée de l'AE à l'échelle régionale (PDRR)

Systèmes de cultures et pratiques culturales

- ↗ de la fréquence de traitements phytosanitaires en grandes cultures et viticulture
- ↘ de la part de prairies permanentes dans la surface agricole française
- ↘ de la diversité des cultures arables par exploitation

Biodiversité et Impacts

- ↘ de la population d'oiseaux en milieu agricole



Le projet agroécologique français présente des atouts et faiblesses que nous pouvons apprécier par une analyse SWOT.

Tableau 2 : ANALYSE SWOT

ATOUS	FAIBLESSES
- Transversalité - Approche systémique - Mesures incitatives, accompagnement et encouragement des agriculteurs - Communication - Education à l'agroécologie	- Evaluation difficile - Segmentation des pratiques - Cadre peu contraignant - Dimension sociale peu présente - Verrouillage sociotechniques et socio-économiques - Absence de budget propre

OPPORTUNITES	MENACES
- <i>Concilier économie et environnement</i> - <i>Territorialisation</i> - <i>Volonté de ne pas opposer les acteurs et de les impliquer dans un projet commun</i>	- <i>Economie et environnement pas toujours compatibles</i> - <i>Co-gestion et lobbying</i> - <i>Opposition MAAT / MTE sur certains sujets</i> - <i>Incohérence du PAE avec les politiques commerciales bilatérales (CETA, TAFTA)</i> - <i>Isolement national (soutiens internationaux ?)</i> - <i>Projet incarné par son ministre (S. le FOLL)</i>

Le ministère de l'agriculture français a mis en place des plans dans le but de rendre ce secteur plus efficace et plus responsable. L'objectif est d'encourager les modes de production performants à la fois sur le plan environnemental et sur le plan économique.

Ainsi, le plan « Enseigner à Produire Autrement » s'incarne au des établissements d'enseignement agricole.

- **L'INCARNATION DU PLAN EPA AU TRAVERS DES ETABLISSEMENTS AGRICOLES.**

L'incitation à la transition agroécologique se décline dans l'enseignement agricole par le projet « Enseigner à produire autrement ». Ceci est une démarche si vise à promouvoir et à développer l'enseignement agricole en France. Ce plan a été mis en place pour répondre aux enjeux de l'agriculture contemporaine, en favorisant la formation, l'innovation et l'accompagnement des futurs acteurs du monde agricole. Il s'agit pour l'enseignement agricole de former des apprenants en capacité de s'engager dans les transitions à l'issue de leur formation. Les exploitations sont orientées vers les modes de production agroécologique.

Les établissements d'enseignement agricole et leurs exploitations sont les fers de lance pour promouvoir les systèmes de production économiquement et écologiquement performants. Ils jouent un rôle essentiel dans la concrétisation du plan « Enseigner à Produire Autrement » en offrant une formation spécifique axée sur les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement et de la gestion des territoires ruraux. L'adhésion aux nouvelles pratiques agroécologiques passe par la rénovation des programmes scolaires mais aussi par des enseignements et des pratiques pédagogiques adaptés à la complexité des systèmes promus.

De même qu'il a accompagné les grandes mutations de l'agriculture et de la société dans les années 1960, l'enseignement agricole doit jouer un rôle fondamental et se trouve mobiliser pour répondre à une nouvelle prestation, celle d'aider à la formation des compétences de ceux qui ont et auront à construire et faire vivre des formes d'agricultures différentes de celle qui a dominé ces cinquante dernières années. Il doit revisiter ce qui doit être appris et maîtrisé. L'enseignement doit faire l'objet de savoirs différents mais aussi de modes de raisonnement plus diversifiés, plus complexes, élargissant des échelles et paramètres à prendre en compte et sur lesquels raisonner et décider. Il est alors question de définir un idéaltype de futur diplôme qui aurait la capacité de s'engager dans les transitions et de préciser les finalités de la formation au regard de cette visée. Dans cet optique, les savoirs mais également l'identité professionnelle en constructions des apprenants doivent être pris en charge par les enseignants.

L'incarnation du plan EPA à travers les établissements agricoles se manifestent de trois manières fondamentales :

- **La formation professionnelle et technique** : les établissements agricoles donnent des formations spécialisées dans les métiers de l'agriculture, de la viticulture, de l'agroalimentaire, de l'agroéquipement, de la production animale et végétale, etc. Toutes ces formations offrent aux apprenants des compétences techniques pointues et adaptées aux réalités du secteur agricole.
- **L'approche globale et durable** : les établissements agricoles intègrent dans les contenus formations de formation le développement durable, la gestion des ressources naturelles, la biodiversité, la préservation de l'environnement, etc. Ils sensibilisent les apprenants aux enjeux de l'agriculture responsable et donnent des formations permettant d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

● **Ouverture à l'innovation** : l'accent est mis sur les nouvelles technologies et l'innovation dans l'agriculture. Les formés sont encouragés à développer des projets innovants et à s'adapter aux évolutions du secteur notamment dans la gestion durable des ressources.

Les établissements agricoles contribuent à la formation d'une nouvelle génération d'acteurs compétents, conscients des enjeux agricoles contemporains et capables d'innover pour répondre aux défis à venir du secteur agricole et agroalimentaire.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

A - L'AGROÉCOLOGIE ET L'ÉDUCATION

Plusieurs auteurs et chercheurs ont travaillé sur la relation entre l'éducation et l'adoption de la pratique agroécologique.

L'éducation joue un rôle crucial dans la promotion de l'agroécologie. Selon les recherches de Béné C., Barret et Haddad, les individus ayant un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles de comprendre les principes de l'agroécologie et d'adopter volontairement ces pratiques⁶. Ils soulignent que l'éducation peut contribuer à renforcer la conscience environnementale et la compréhension des enjeux liés à l'agriculture durable.

Les travaux de Pretty J. et Hine R. vont mettre en évidence la corrélation positive entre l'éducation et l'adoption de pratiques agroécologiques⁷. Ces auteurs suggèrent que les individus instruits sont plus enclins à explorer des alternatives durables pour l'agriculture et ainsi remettre en question les méthodes conventionnelles d'agriculture. L'éducation pour eux favorise l'accès à l'information sur les pratiques agricoles durables ainsi que ses avantages potentiels, et aux connaissances nécessaires pour mettre en œuvre l'adoption et la pratique de l'agroécologie.

Dans l'étude de la transition vers des systèmes alimentaires durables, De la Torre Ugarte et Nadeau T. affirment que l'éducation est un facteur important pour faciliter cette transition. Ils encouragent les agriculteurs et les consommateurs à adopter des pratiques agroécologiques et cela passe par une meilleure compréhension des bénéfices écologiques, économiques et sociaux de l'agroécologie. Schosler, de Boer et Boersema vont plus pencher eux sur le lien entre l'éducation et l'adoption des modes de production alimentaires plus durable. L'éducation peut jouer un rôle primordial dans la prise de conscience des problèmes environnementaux et dans la recherche de solutions, notamment en faisant la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.⁸

⁶Article de Béné C., Barret, Haddad L. intitulé «Les bienfaits de l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition » (2016)

⁷ Pretty and Hine, "Formation des agriculteurs pour des pratiques durables: le rôle de la connaissance, de l'attitude et de l'environnement", 2001.

⁸ Schosler H., de Boer J., et Boersema J., « Faire progresser la transition vers une alimentation durable : peut-être le moment est-il venu de changer les consommateurs » ; (2012).

Les auteurs précités soutiennent l'idée que l'éducation joue un rôle positif dans l'acceptation volontaire de pratiques agroécologiques. Il convient de préciser toutefois que d'autres facteurs peuvent également influencer l'adoption et la pratique de l'agroécologie tels que les contraintes économiques, les politiques agricoles, les systèmes de valeurs individuelles et les conditions environnementales.

B - LA PLACE DE LA PRATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'AGROECOLOGIE

L'enseignement de l'agroécologie doit être une combinaison équilibrée de théorie et de pratique. Il nécessite d'offrir aux étudiants des opportunités de participer activement à des activités pratiques sur le terrain pour une meilleure compréhension et une application concrète des principes et des techniques de l'agroécologie. L'apprentissage par l'expérience pratique dans cet enseignement est d'une importance capitale selon Miguel Altieri. Il le souligne notamment dans son article de 2002. Dans ses travaux, il met en avant l'approche pratique dans l'enseignement de l'agroécologie pour être pleinement comprise et maîtrisée. L'auteur préconise l'intégration des projets concrets, des stages sur les fermes agroécologiques et des activités d'apprentissage expérimental. Il affirme que l'expérience pratique permet aux étudiants de développer des compétences concrètes en matière de gestion des sols, de biodiversité, de gestion de l'eau et d'autres aspects clés de l'agroécologie.

La pratique pour Altieri, permet également de comprendre les défis et les opportunités réels auxquels sont confrontés les agriculteurs engagés dans des systèmes agroécologiques. Les étudiants peuvent ainsi acquérir une perspective plus complète sur la mise en œuvre de l'agroécologie et développer des solutions adaptées aux contextes spécifiques.

Mier F. et Figueroa vont dans ce sens en soulignant que l'enseignement de l'agroécologie devrait aller au-delà de la simple transmission des connaissances théoriques. Ces chercheurs suggèrent comme Altieri l'intégration d'approches d'apprentissage expérientiel telles que les jardins éducatifs, les projets communautaires, afin de permettre aux étudiants de développer de compétences pratiques et une compréhension holistique de l'agroécologie.

C - LA NECESSITE DE FORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR L'EFFICACITE DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

La formation continue et ciblée est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre réussie de l'agroécologie et favoriser la durabilité agricole. Gliessman⁹, bien connu dans le domaine de l'agroécologie soutient

⁹ Gliessman S., « Agroecology : The Ecology of Sustainable Food Systems », 2014

que la mise en pratique de l'agroécologie a besoin de formations spécifiques continues pour les agriculteurs. Ces formations pour lui, doivent aborder des sujets tels que la gestion de l'eau, la biodiversité, la gestion du sol, les techniques de culture agroécologique...etc. Il met en évidence le besoin de formations complémentaires pour développer des compétences en matière de lutte biologique et d'autres techniques agroécologiques. Il encourage ainsi la formation continue des agriculteurs afin de les doter des capacités nécessaires pour gérer efficacement le système agroécologique et faire face aux défis spécifiques liés à leur environnement et à leur contexte agricole.

Wezel A., Casagrande M., Celette, Vian et Ferrier A. affirment que la transition vers l'agroécologie requiert des connaissances spécifiques et des compétences techniques et que les agriculteurs doivent être formés de manière continue pour acquérir ces connaissances¹⁰. Les agriculteurs qui sont donc engagés dans des pratiques agroécologiques ont besoin de formations continues et complémentaires. Wezel et ses collègues préconise que les formations complémentaires soient basées sur des approches participatives et collaboratives ; impliquant les agriculteurs eux-mêmes.

D - LE RESEAU DANS LA PRATIQUE AGROECOLOGIQUE

L'échange d'informations et d'expériences entre les chercheurs, les agriculteurs, les praticiens et d'autres acteurs du secteur agricole permet de diffuser les connaissances et de faciliter l'adoption de pratiques agroécologiques¹¹. Dans un article qui explore divers aspects de l'agriculture durable en Afrique, Pretty, Toulmin et Williams donne le rôle de l'échange d'informations au sein des réseaux et des communautés agricoles. Ces auteurs soutiennent que l'échange d'informations et de connaissances joue un important rôle dans la promotion et la pratique de l'agriculture durable en Afrique. Ils mettent en évidence le potentiel des réseaux d'apprentissage et des communautés de pratique pour faciliter le transfert de connaissances entre les agriculteurs, les chercheurs, décideurs et praticiens. Les réseaux facilitent la diffusion des pratiques innovantes et l'accès à des pertinentes informations pour améliorer les systèmes agricoles. Ces réseaux permettent aussi le développement des partenariats pour favoriser la collaboration.

Les réseaux permettent aux agriculteurs d'apprendre les uns des autres, de partager les succès et les défis ainsi que de développer des solutions adaptées à leur contexte. C'est ce que pensent Altieri et Toledo dans leur article publié en 2011 intitulé « The agroecological revolution in Latin America :

¹⁰ Wezel A., Casagrande M., Celette F., Vian J. F. et Ferrer A., « Agroecological practices and landscapes : From knowledge to action for a sustainable agriculture », 2014

¹¹ Pretty J., Toulmin C. et Williams S., « Sustainable intensification in African agriculture », 2011

Rescuing nature, ensuring food sovereignty and empowering peasants ». Il est mis en avant dans cet article qui examine la révolution agroécologique en Amérique latine le rôle des communautés et des réseaux pour faciliter la pratique de l'agroécologie. Ceux-ci permettent non seulement aux agriculteurs d'échanger des semences et des pratiques mais également de développer des solutions qui sont adaptées à leurs contextes spécifiques. Lorsque les agriculteurs font partie d'une communauté engagée dans la pratique agroécologique, ils bénéficient des conseils techniques, d'échanges horizontaux c'est-à-dire de l'apprentissage mutuel entre pairs.

En mettant l'accent sur l'échange d'informations, Altieri et Toledo soulignent que les réseaux d'agriculteurs agroécologiques facilitent la diffusion des innovations et de bonnes pratiques qui entraînent le renforcement de la souveraineté alimentaire, la préservation de la biodiversité et la promotion des systèmes agricoles durables.

Les agriculteurs dans un réseau, bénéficient de soutien mutuel¹² qui font avancer la pratique de l'agriculture durable et la résolution des défis liés à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques.

A base de cette documentation, nous avons pu entrer en profondeur dans cette question d'agroécologie, son rapport avec l'enseignement et la base que cela peut être pour un changement de méthode ou de manière de pratiquer l'agriculture. Ceci pour pouvoir évaluer cette politique publique et répondre à la commande qui nous est adressée par le concours de notre méthodologie de travail. Nous allons dresser ci-après les résultats obtenus qui seront analysés afin d'émettre des recommandations.

¹² Gliessman, « Agroecology : The Ecology of Sustainable Food Systems »

SECTION 2 : RESULTATS ET ANALYSES

CHAPITRE I : COMPTES RENDUS DES RESULTATS

Comme annoncé ; notre méthodologie a consisté dans un premier temps à lancer un questionnaire d'enquête auprès des diplômés (promotions 2018 et suivant) et dans un second temps à réaliser des entretiens.

Voici le questionnaire envoyé aux sortants.

● *BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole)*

BLOC 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

1.1. Nom et Prénoms

1.2. Votre sexe : - Masculin ; - Féminin

1.3. Votre âge : (Moins de 20ans ; 20ans-25ans ; 25ans-30ans ; Plus de 30ans)

1.4. Votre adresse mail

BLOC 2 : VOTRE FORMATION

2.1. En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme BTS ?

2.2. Avez-vous obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur avant le BTS ? Si Oui, le(s)quel(s) ?

2.3. Avez-vous poursuivi vos études après le BTS ? Si Oui, dans quel domaine ?

BLOC 3 : LE PROCESSUS D'INSERTION PRO

3. Où en êtes-vous dans votre insertion professionnelle ?

● *je cherche à m'installer : Quelles difficultés rencontrez-vous ?*

- Difficultés d'accès au foncier ; - Formation BTS incomplète ; - Autres difficultés (veuillez préciser en quelques mots)

- est-ce que votre pratique de l'agroécologie est facilitée par l'appartenance à un réseau/organisation agricole ? Oui, cela la facilite ; Non cela ne la facilite pas ; Non je ne fais partie d'un réseau/organisation agricole.

● je suis installé :

- Où se situe le siège de l'exploitation agricole ? (Commune, code postal) ; - Est-ce la reprise de l'exploitation familiale ? - Est-ce une installation hors cadre familial ?

● je me suis installé et j'ai cessé mon activité agricole :

Quelles sont les raisons de votre décision de cessation de l'activité agricole ?

● je ne me suis pas installé en agriculture :

- Avez-vous aujourd'hui une activité professionnelle ? laquelle ?

- Avez-vous trouvé facilement votre emploi après votre formation de BTS

- Cette activité professionnelle correspond-elle à vos attentes ?

- Cette activité professionnelle est-elle en rapport avec votre formation ?

BLOC 4 : BILAN

4.1. Trouvez-vous votre formation suffisante pour être performant ? Pour Ceux qui sont installés.

4.2. Quelles connaissances acquises lors de votre formation de BTS mettez-vous en pratique dans votre activité professionnelle ?

4.3. Pratiquez-vous l'agroécologie ? Pourquoi ?

BLOC 5 : UNIQUEMENT POUR LES AGRICULTEURS / AGRICULTRICES

5. Nous souhaiterions mener un entretien avec vous pour approfondir les premiers résultats de cette enquête exploratoire, seriez-vous disponible pour un entretien **d'environ 45minutes** chez vous ou à un lieu qui vous conviendrait ?

● **LICENCE GPARE** (Gestion de la Production Agricole dans le Respect de l'Environnement)

BLOC 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

1.1. Nom et Prénoms

1.2. Votre sexe : - Masculin ; - Féminin

1.3. Votre âge : (Moins de 20ans ; 20ans-25ans ; 25ans-30ans ; Plus de 30ans)

1.4. Votre adresse mail

BLOC 2 : VOTRE FORMATION

2.1. En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme de licence ?

2.2. Avez-vous obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur avant la licence ? Si Oui, le(s)quel(s) ?

2.3. Avez-vous poursuivi vos études après la licence ? Si Oui, dans quel domaine ?

BLOC 3 : LE PROCESSUS D'INSTALLATION

3. Où en êtes-vous dans le processus d'installation ?

●je cherche à m'installer : Quelles difficultés rencontrez-vous ?

- Difficultés d'accès au foncier ; - Formation de licence incomplète ; - Autres difficultés (veuillez préciser en quelques mots)

●je suis installé :

- Où se situe le siège de l'exploitation agricole ? (Commune, code postal) ; - Est-ce la reprise de l'exploitation familiale ? - Est-ce une installation hors cadre familial ?

●je me suis installé et j'ai cessé mon activité agricole :

Quelles sont les raisons de votre décision de cessation de l'activité agricole ?

●je n'ai jamais cherché à m'installer. :

- Avez-vous aujourd'hui une activité professionnelle ?

- Avez-vous trouvé facilement votre emploi après votre formation de licence ?

- Cette activité professionnelle correspond-elle à vos attentes ?

- Cette activité professionnelle est-elle en rapport avec votre formation ?

BLOC 4 : BILAN

- 4.1. Trouvez-vous votre formation suffisante pour être performant ?
- 4.2. Quelles connaissances acquises lors de votre formation de licence mettez-vous en pratique dans votre activité professionnelle ?
- 4.3. Considérez-vous mettre en pratique de l'agroécologie ? Pourquoi ?

BLOC 5 : ENTRETIEN

5. Nous souhaiterions mener un entretien avec vous pour approfondir les premiers résultats de cette enquête exploratoire, seriez-vous disponible pour un entretien **d'environ une heure** chez vous ou à un lieu qui vous conviendrait ?

- **BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole)**

BLOC 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES

- 1.1. Nom et Prénoms
- 1.2. Votre sexe : - Masculin ; - Féminin
- 1.3. Votre âge : (Moins de 20ans ; 20ans-25ans ; 25ans-30ans ; 30ans-35ans ; 35ans-40ans ; Plus de 40ans)
- 1.4. Votre adresse mail

BLOC 2 : VOTRE ITINERAIRE FORMATION

- 2.1. En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme de BPREA ?
- 2.2. Avez-vous obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur avant cette formation ? Si Oui, le(s)quel(s) ?
- 2.3. Avez-vous eu une activité professionnelle avant cette formation ? Si Oui ;
 - Laquelle ?
 - Pendant combien de temps ?

2.4. Avez-vous poursuivi vos études après cette formation ? Si Oui, dans quel domaine ?

BLOC 3 : LE PROCESSUS D'INSTALLATION

3. Où en êtes-vous dans le processus d'installation ?

● *je cherche à m'installer* : Quelles difficultés rencontrez-vous ?

- Difficultés d'accès au foncier ; - Formation de BPREA incomplète ; - Autres difficultés (veuillez préciser en quelques mots)

● *je suis installé* :

- Où se situe le siège de l'exploitation agricole ? (Commune, code postal) ; - Est-ce la reprise de l'exploitation familiale ? - Est-ce une installation hors cadre familial ?

● *je me suis installé et j'ai cessé mon activité agricole* :

Quelles sont les raisons de votre décision de cessation de l'activité agricole ?

● *je n'ai jamais cherché à m'installer.* :

- Avez-vous aujourd'hui une activité professionnelle ?

- Avez-vous trouvé facilement votre emploi après votre formation de BPREA ?

- Cette activité professionnelle correspond-elle à vos attentes ?

- Cette activité professionnelle est-elle en rapport avec votre formation ?

BLOC 4 : BILAN

4.1. Trouvez-vous votre formation suffisante pour être performant ?

4.2. Quelles connaissances acquises lors de votre formation mettez-vous en pratique dans votre activité professionnelle ?

4.3. Considérez-vous mettre en pratique de l'agroécologie ? Pourquoi ?

BLOC 5 : ENTRETIEN

5. Nous souhaiterions mener un entretien avec vous pour approfondir les premiers résultats de cette enquête exploratoire, seriez-vous disponible pour un entretien **d'environ une heure** chez vous ou à un lieu qui vous conviendrait ?

Nous donnerons ici les comptes rendus de ces travaux.

I - LES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES

A- BTS ACSE

Nous avons obtenu huit (8) réponses des diplômés du Brevet de Technicien Supérieur Option Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise du Lycée agricole de Beaulieu-Lavacant.

Les responsables s'ayant chargé de l'envoi des questionnaires pour des question de confidentialités ne nous ont pas communiqué le nombre exact de sortants qui ont reçu le questionnaire d'enquête. Ce qui ne nous permet pas de déterminer le pourcentage des répondant par rapport au nombre total d'enquêtés. Nous évoluerons donc avec cette population de 8 sortants.

62,5% de notre population est de sexe féminin (5 filles ; 3 garçons) pour un intervalle d'âge à 100% de la population totale compris entre 20-25ans. Les années d'obtention du diplôme de BTS sont 2018 pour un, 2019 pour trois et 2020 pour quatre et aucun d'entre eux n'a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieure avant le BTS.

Par rapport à la poursuite d'étude, cinq n'ont pas poursuivi et trois ont continuer avec l'un un diplôme en boucherie, un autre la licence agricole comptabilité-gestion-droit et le dernier en finance.

Concernant le processus d'installation, 37,5% des diplômés se sont installés en agriculture, tous par une reprise de l'exploitation familiale et n'appartiennent à aucun réseau/organisation agricole. Un sur trois dit pratiquer l'agroécologie sur son installation pour l'avenir. Les 62,5% de cette population ne se sont pas installés en agriculture (quatre des cinq ont trouver facilement trouver leur emploi après le

BTS) et les fonctions varient : technicien environnement, ouvrier agricole, boucher, gestionnaire de clientèle particulier et salarié agricole. Tous estiment que ces activités correspondent à leur attente.

Tableau 3 *Récapitulatif*

DIPLOMES	SEXE	ANNÉES DU DIPLOME DE BTS	AGE	DIPLOME AVANT BTS	ETUDES APRÈS BTS	PROFESSION ACTUELLE
Diplômé 1	M	2020	20-25ans	Non	Non	Installé en Agriculture
Diplômé 2	F	2020	20-25ans	Non	Non	Technicienne environnement
Diplômé 3	M	2020	20-25ans	Non	Non	Ouvrier agricole
Diplômé 4	M	2019	20-25ans	Non	Boucherie	Boucher
Diplômé 5	M	2019	20-25ans	Non	Non	Installé en Agriculture
Diplômé 6	F	2020	20-25ans	Non	Licence Agricole	Installée en Agriculture
Diplômé 7	M	2019	20-25ans	Non	Licence Finance	Gestionnaire Clientèle Particulier
Diplômé 8	F	2018	20-25ans	Non	Non	Salariée Agricole

B- LICENCE PRO GPARE

Nous avons obtenu onze réponses des diplômés de la licence professionnelle Gestion de la Production Agricole Respectueuse de l’Environnement (1 diplômé de 2018, 7 diplômés de 2019 et 3 diplômés de 2020).

Plus de 90% de ces diplômés étaient titulaires d’un diplôme de l’enseignement supérieur :

- Six titulaires du DUT Génie Biologique
- Un titulaire du BTS ACSE
- Deux titulaires du BTS APV
- Un titulaire du BTS GPN

Quant à la poursuite d’étude, 63,6% des répondants ont continué dans de domaines et diplômes variés, agronomie, diplôme national d’œnologue, développement agricole, production végétale.

Un nombre important des répondants ne se sont pas installé en agriculture mais ont eu par contre une insertion professionnelle réussi puisque n’ayant pas rencontré des difficultés à trouver un emploi et occupent des emplois qui selon eux correspondent à leur attente. Ce sont des emplois variés : commercial dans le milieu agricole, œnologue, animateur des ventes secteur agricole, conseiller culture et pommes de terre, ingénieur chargé de recherche, chargé de projet agronomie, technicien en production des maïs doux, conseiller environnemental en viticulture, technicien agricole.

Tableau 4 : *Récapitulatif*

DIPLOMES	SEXE	AGE	ANNEES Lpro GPARE	DIPLOME AVANT LA LICENCE GPARE	ETUDES APRES LA LICENCE GPARE	PROFESSION ACTUELLE
Diplômé 1	M	25-30ans	2019	DUT Génie Biologique (2018)	Master Agronomie	Technico-commercial en Agronomie
Diplômé 2	F	20-25ans	2019	DUT Génie Biologique (2018)	Master Productions Végétales	Commerciale dans le milieu agricole
Diplômé 3	M	25-30ans	2019	DUT Génie Biologique (2018)	Diplome National d’œnologue	Oenologue
Diplômé 4	F	25-30ans	2020	BTS APV (2019)	Non	Animatrice des ventes secteur agricole
Diplômé 5	M	25-30ans	2018	BTS ACSE (2017)	Master Développement Agricole	Conseiller Cultures et Pommes de terre

Diplômé 6	M	25-30ans	2019	Non	Ingénieur Agronome	Ingénieur chargé de recherches
Diplômé 7	M	20-25ans	2019	DUT Génie Biologique (2018)	Master Agronomie	En cours d’installation
Diplômé 8	M	25-30ans	2019	DUT Génie Biologique (2018)	Ingénieur Agronome	Chargé de projets en Agronomie
Diplômé 9	F	20-25ans	2020	BTS APV (2019)	Non	Technicienne en production de maïs doux
Diplômé 10	M	25-30ans	2020	- BTS GPN (2017) - BTS Viticulture Oenologie (2019)	Non	Conseiller Environnemental en Viticulture
Diplômé 11	F	25-30ans	2019	DUT Génie Biologique (2018)	Non	Technicienne Agronome

C- BPREA

Tableau 5 : Récapitulatif

DIPLOMES	SEXE	AGE	ANNEES BPREA	DIPLOMES AVANT BPREA	ETUDES APRES BPREA	PROFESSION AVANT BPREA	PROFESSION ACTUELLE
Diplômé 1	M	30-35ans	2019	BTS Audiovisuel (2014)	Non	Monteur Vidéo	Installé en Agriculture
Diplômé 2	F	30-35ans	2019	BTS Audiovisuel (2014)	Non	Monteuse Vidéo	Installée en Agriculture

Sur vingt-deux diplômés contactés, nous avons eu deux réponses, un de chaque sexe

Ils sont dans la tranche d'âge de 30-35ans et ont obtenu leur diplôme en 2019. Avant ce diplôme de BPREA, ils étaient titulaires du BTS Audiovisuel (2014) et avaient déjà une activité professionnelle de monteurs vidéo (pendant 6ans pour l'un et 5ans pour l'autre).

Par rapport à la poursuite d'étude, ils n'ont pas continué après leur formation BPREA qu'ils trouvent suffisante pour être performant en agriculture.

Ils sont installés en agriculture depuis trois saisons et disent mettre en œuvre les pratiques agroécologiques sur leurs installations.

II - LES ENTRETIENS

Nous avons obtenu au total six acceptations d'entretien pour la licence Pro GPARE, un pour le BPREA et trois pour le BTS ASCE. Au final nous avons reçu moins de confirmation d'entretien, une partie des répondants n'ayant plus donné suite à nos nombreuses relances. Ainsi nous avons réalisé nos entretiens avec quatre diplômés de la licence GPARE, un diplômé du BTS et un diplômé du BPREA.

Voici par diplôme le contenu de nos discussions.

A- LICENCE PRO GPARE

1- DIPLOMÉ 1

- **Parcours**

Bac en conduite agricole avant de faire le BTS ASCE puis la licence pro Gpare (2018). Ensuite il a fait un Master en Développement agricole (2018-2021).

- **Fonction actuelle**

Conseiller culture et Pomme à la Chambre d'agriculture. Il s'agit de faire régulièrement un tour chez les groupes d'agriculteurs. Conseiller sur les ravageurs, les insectes du moment et les solutions aux problématiques du moment, conseil stratégique phytosanitaire. Il a sous sa responsabilité un groupe pomme de terre de 10 agriculteurs.

- **La formation**

La licence pro Gpare est une formation très riche mais beaucoup trop tournée vers l'agroécologie. Une formation qui a assez apporté et oblige à se renseigner. Par contre il n'y a pas l'apprentissage des bases sur les phytos.

La formation doit également tenir compte de la réalité, comment on cultive, quel traitement face aux problèmes...etc.

- L'agroécologie

Il y a trop de pression sur l'agroécologie, en d'autres termes elle est beaucoup trop présente.

Il y a de réels problèmes de marché dans l'agriculture biologique.

Il faut voir l'ensemble du problème en France (consommateurs, remplir les parts de marché, être autonome sur le plan alimentaire...)

- Perspective d'avenir sur le plan personnel

Souhaite toujours s'installer en tant qu'agriculteur dans 5 ou 10 ans. Il ne s'est pas encore installé à cause de difficultés financières mais également les parents qui refusent de céder la terre.

2- DIPLOMÉ 2

- Parcours

Bac Scientifique puis la licence en biologie. Un diplôme de Génie biologique à Auch avant la licence pro GPARE (il y a 4ans) avant de faire l'ENSAT de Toulouse.

- Emploi actuel

Chargé de projet en innovation agricole depuis Septembre 2021. Cet emploi a été facilement trouvé grâce à son stage à l'IUT d'Auch puis sa poursuite d'étude en licence. Cet emploi correspond parfaitement à ses attentes parce que dans son projet il n'a jamais prévu de s'installer en tant qu'agriculteur. Plusieurs raisons expliquent son choix, pas fils d'agriculteur, pas d'exploitation à reprendre.

La licence pro a été vraiment un moyen pour accéder à l'école d'ingénieur.

- La formation

La licence pro GPARE est dans l'ensemble bien. Des cours sur l'agroécologie et l'agroéquipement.

Ce qu'il faut c'est plus de profondeur sur les questions d'agroéquipement. Également, encore plus d'accent sur les pratiques agroécologiques, le machinisme agricole...

Par rapport à lui personnellement il y a un peu trop de répétition par rapport à son parcours précédent à l'IUT.

- L'agroécologie

Il y a beaucoup de projets dans le cadre de cette question d'agroécologie, des accompagnements également. Certes il y a une transition mais pas autant pour des questions économiques et un manque de sensibilisation. Une autre raison est le manque d'enseignement sur la question, il faut aller encore plus dans les territoires pour enseigner sur l'agroécologie.

3- DIPLOMÉ 3

- Parcours

Bac technique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant puis un BTS e gestion et protection de la nature, un autre BTS en Viticulture avant la Licence Pro GPARE EN 2020.

L'intention première est de s'installer en tant qu'agriculteur. Il est fils d'agriculteur qui ne sont pas encore à la retraite, ce qui ne facilite pas vraiment l'installation.

Actuellement conseiller environnemental chez Coopérative Alliance Fine.

- La formation

La licence Pro Gpare est intensive et très pratique (des visites d'organismes presque chaque semaine). Des enseignants pédagogues et professionnels.

L'agroécologie très présente à travers les pratiques enseignées.

Néanmoins, des sujets qui auraient été intéressant d'approfondir (environnement, agroforesterie, technique cultural...)

4- DIPLOMÉ 4

- Parcours

Bac scientifique Sciences de la vie et de la Terre et 1an à l'école d'ingénieur en agronomie. DUT à Auch et ensuite la licence Pro Gpare en alternance, vente d'insectes.

Actuellement Commercial chez TERRIAL. Jamais dans l'idée de s'installer mais devenir technicien agricole.

- La formation

La Licence pro Gpare est technique et pratique (très peu de théorie) avec des enseignants expérimentés, des chercheurs, agriculteurs...

Un autre atout de la formation est ce mélange d'étudiants venant de BTS et DUT.

Les cours pour la plupart sensibilisent sur la question de l'agroécologie, présentation du sol, la biodiversité...

La formation est sur le fond impeccable, seulement l'enseignement de l'anglais est à accentuer. Sur la forme, les étudiants sont encore considérés comme des lycéens.

B- BTS ASCE

- Parcours

Baccalauréat S option agricole puis BTS ASCE en alternance.

Une année pour les démarches administratives en vue de son installation.

Des ambitions de continuer les études mais la démission d'un employé ne favorise pas son départ.

Installé officiellement le 18 Mars 2021 avec / chez son père.

- L'installation

Ils sont passé d'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée à un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun pour bénéficier des avantages fiscaux.

L'exploitation est de 60 hectares de grandes cultures (maïs, blé, tournesol), 6 hectares de noisettes et 15 hectares de prairie pour les vaches.

Ils disposent d'un apprenti et d'un alternant.

Ils disposent du label HVE (Haute Valeur Environnementale) ce qui pour lui suffit largement même s'ils ne pratiquent pas l'agroécologie, qui est pour lui difficile à mettre en œuvre pour des raisons économiques surtout.

- La formation du BTS ASCE

C'est une formation profitable pour lui surtout dans le domaine de la comptabilité, la fiscalité et la gestion. L'agriculture étant pour lui un héritage, il est donc la continuité des pratiques de son père.

La formation est pratique et l'enseignement des pratiques agroécologiques est fort mais pas retenu par les apprenants à cause principalement du poids des parents, la plupart des apprenants étant fils ou filles d'agriculteurs.

Par ailleurs les cours d'histoire n'ont pas du tout servi pour lui.

C- BPREA

- Parcours

En reconversion professionnelle, elle avait comme métier le montage de vidéo.

Ensuite elle a fait du woofing chez un maraicher pendant un an avant de suivre à la formation du BPREA à côté. Installée depuis 3 saisons.

- La formation

La formation a permis d'apprendre plein de choses avec des cours très pratiques et l'enseignement très accentué des pratiques agroécologiques. Il y a eu 8 semaines de stage dans l'année et beaucoup de visite dans les fermes agricoles. Des cours spécifiques en maraichage qui ont enrichi ses connaissances même s'il y avait trop de théorie et un peu de manque de professionnalisme de l'enseignant.

La formation a aussi apporté dans la gestion, la fiscalité et la comptabilité.

- L'installation

Elle est d'un hectare et demi dont 600m² sous serre.

N'étant pas d'une famille d'agriculteurs, elle a eu accès à la terre à travers des amis.

Elle met en œuvre les pratiques agroécologiques par la prévention de l'environnement, l'état naturel, les haies et des arbres à côté.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DES RESULTATS

Notre travail sur le terrain et au sein du LEREPS nous a permis d'avoir des résultats qu'il convient d'analyser afin de donner une réponse concrète à la commande qui nous est adressée.

Notre mission, portant sur une évaluation externe des établissements agricoles du Gers, nous avons comme dit effectué des travaux de terrain (enquêtes, entretiens) qui ont donné des résultats exposés plus haut.

Les populations étudiées varient selon la formation ou le diplôme. Nous étions en face des très jeunes pour le BTS ACSE dont l'âge est compris entre 20-25ans pour la totalité des répondants. Ensuite nous avons une population de diplômés de licence Pro Gpare dont l'âge est compris entre 20-30ans. Enfin nous avons les diplômés de BPREA moins jeune (30-35ans).

Les diplômés du BTS ACSE sont dans la totalité issus de famille d'agriculteurs et 100% des installation est fait par une reprise d'exploitation familiale. Selon les résultats de nos échanges, la question de la pratique des enseignements reçus au cours de la formation en général et celle de l'agroécologie en particulier est délicate. La plupart, sinon la totalité des installés sont dans la suite des pratiques familiales, pas forcément des pratiques agroécologiques.

Les installations sont plutôt réussies et la formation est beaucoup plus bénéfique sur le plan de la gestion. Or, l'objectif premier des établissements n'est pas de former des gestionnaires mais des agriculteurs, encore mieux des agriculteurs tournés vers la transition agroécologique.

L'enseignement est apprécié de tous et la formation dans sa forme, tout comme son fond est en harmonie avec son objectif. Néanmoins la jeunesse des diplômés et la pression familiale ont une répercussion sur les pratiques sur le terrain.

Les diplômés de la licence Pro GPARE ont pour la grande majorité obtenu un diplôme de l'enseignant supérieur (90%), ce qui explique une meilleure préparation.

Nous notons pour cette filière une importante poursuite d'études, justifié par de projets bien construits et la volonté d'atteindre des objectifs bien définis, lesdits objectifs étant pour la presque totalité loin de s'installer en agriculture ou comme agriculteurs. Les emplois occupés actuellement sont des emplois visés ce qui justifie le fait que les activités professionnelles correspondent aux attentes des répondants.

La formation de licence Pro GPARE est bien dispensée selon nos résultats et permet une bonne insertion professionnelle des diplômés. Sur la question de l'agroécologie, le programme de formation est en concordance avec les objectifs.

Le diplôme de BPREA est dispensé pour la majorité au moins âgés, ce qui est confirmé par nos enquêtes.

Nous n'avons pas pu récolter assez d'information. Néanmoins, nous retenons que la formation est dispensée dans les meilleures conditions et dans l'esprit de former pour le métier d'agriculteur dans un cadre bien adapté (visite effectuée dans l'établissement).

Les données recueillis par rapport aux parcours sont presque identiques. Ce qui ne permet pas une confrontation de ces données pour des analyses plus approfondies.

CONCLUSION

La transition vers des pratiques agroécologiques plus durables et respectueuses de l'environnement est devenue une priorité mondiale tant pour les politiques que pour les établissements de formation. L'agroécologie, en tant que modèle agricole intégrant des principes d'écologie et de durabilité, offre une alternative prometteuse aux systèmes conventionnels de production alimentaire. Cependant, pour réussir cette transition, la formation des acteurs de l'agriculture revêt une importance cruciale. Le plan « Enseigner à Produire Autrement » vient à point nommé apporter une touche importante à la formation au sein des établissements qui ont vocation à former des agriculteurs. Il définit des objectifs clairs à atteindre et apporte considérablement dans l'enseignement agricole.

La commande qui nous a été adressée nous a permis à explorer en profondeur dans ce mémoire le processus d'évaluation d'un plan de formation par rapport à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, mettant en lumière l'importance de cette évaluation pour favoriser une agriculture plus durable. Tout au long de nos travaux, nous avons examiné les différentes étapes du processus d'évaluation, de la collecte de données à l'analyse et la communication des conclusions.

Notre travail a surtout été freiné par le manque de réactions de nombreux diplômés. Cependant il convient de donner des conclusions en tenant compte des informations récoltées et des analyses qu'on a en fait :

- Les référentiels de diplômes ont été rénovés et l'enseignement de pratiques agroécologiques est effectif dans les établissements agricoles sur lesquels ont porté notre étude,
- Le personnel de formation est professionnel et témoigne d'une bonne volonté d'aller vers cette transition,
- Les communautés ne sont pas très sensibilisées sur la question et les conflits de générations par rapport à cette transition sont toujours d'actualité,
- Le bon enseignement de l'agroécologie ne conduit pas forcément à sa pratique sur le terrain du fait des pressions familiales surtout chez les jeunes (les diplômés de BTS dans notre cas),
- Les objectifs peuvent être atteints à condition d'un travail encore plus effectif auprès des communautés,
- Une insertion professionnelle réussie aisément des diplômés, justifiée par une qualité d'enseignement,
- Une installation en agriculture réussie des diplômés,

- Les réseaux et/ou organisations agricoles ne sont pas très présentes.

Pour tirer le meilleur de ce processus d'évaluation et maximiser son impact, nous formulons des recommandations suivantes :

- 1- Promouvoir l'implication des communautés : la transition agroécologique devrait encourager la participation active des communautés locales. Impliquer les agriculteurs, les familles agricoles et les parties prenantes locales dans sa conception et sa mise en œuvre ;
- 2- Etablir plus de partenariats : les organisations et établissements de formation d'agriculteurs qui proposent des plans de formation favorisant la mise en œuvre de pratiques agroécologiques devraient collaborer avec les institutions de recherche, des communautés et des autorités locales pour favoriser la recherche, l'innovation et la diffusion des bonnes pratiques ;
- 3- Renforcer et mettre régulièrement à jour les compétences des formateurs : les formateurs doivent être régulièrement formés dans les principes de l'agroécologie. Il convient d'investir dans le développement professionnel des formateurs pour garantir la qualité de la formation ;
- 4- Communiquer et partager les réussites : la communication des résultats positifs et des succès dans l'adoption de pratiques agroécologiques peut encourager d'autres à s'engager dans la transition vers des systèmes alimentaires durables ;
- 5- Mettre encore plus de pratique dans la formation au sein des établissements de formation, surtout pour la licence Pro Gpare ;
- 6- Mettre en place au sein des établissements de formation une cellule de suivi des diplômés pour recueillir facilement des informations sur leur installation et insertion.

La transition vers l'agroécologie est un défi majeur pour l'agriculture moderne, mais également une opportunité pour promouvoir la durabilité, la résilience et la justice sociale. L'évaluation externe des établissements de formation agricole et des politiques publiques joue un grand rôle dans cette transition. En mettant en pratique les recommandations formulées, nous pouvons renforcer l'efficacité externe des plans de formation des établissements qui ont pour objectifs de former des agriculteurs à l'agroécologie et contribuer ainsi à contribuer à un avenir agricole plus durable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cours d'économie de l'éducation
- Cours d'économie du travail
- Cours d'Ingénierie pédagogique
- Cours d'Approche Systémique des Organisations de formation du Prof Xavier MARCHAND
- Cours de Politique Publique et Changement institutionnel du Prof Jean-Pierre DEL-CORSO
- Altieri M.A., 1995. Agroecology : The science of Sustainable Agriculture (2nd ed.), Westview press
- Gliesmann S., 1998. Agroecology : ecological Processes in Sustainable Agriculture, MI : Ann Arbor Presse

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des tableaux

Annexe 2 : Guide d'entretien

Annexe 1 : Liste des tableaux

Tableau 1 : Plan EPA1	24
Tableau 2 : ANALYSE SWOT	41
Tableau 3 Récapitulatif.....	55
Tableau 4 : Récapitulatif.....	55
Tableau 5 : Récapitulatif.....	56

Annexe 2 : Guide d'entretien

Date de l'entretien :

Entretien mené par :

Durée prévue de l'entretien :

Informations Générales

Nom et Prénoms :

Lieu de l'entretien :

Introduction

Présentation de l'entretien

Explication du but de l'entretien

Rappel des règles de confidentialité

Section I : Parcours et Expériences

- Parlez-moi de votre parcours académique et professionnelles (les diplômes, types et années d'obtention, les postes occupés...etc.)

Pour ceux qui sont installés.

- Depuis combien d'années êtes-vous installé ?

- Pratiques agroécologiques

- Quels sont les éléments importants de réussite d'installation ?

- Lien entre la formation et le terrain

Pour ceux qui occupent un emploi

- Quel emploi occupez-vous actuellement ?

- Comment avez-vous trouvé votre emploi ?

- Lien entre la formation et l'emploi

SECTION II : LA FORMATION

- Comment avez-vous vécu la formation ?

- Quels ont été les apports de la formation ?

- Quelles sont pour vous mes insuffisances de la formation ?

Section III : Agroécologie

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

- Quels sont vos principaux accomplissements ou projets antérieurs et futurs en termes d'agroécologie ?

Section V : Questions de l'interlocuteur

Section VI : conclusion

- Résumé des points clés de l'entretien

- Informations sur les résultats et le retour qu'on leur fera

- Remerciements.